



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
LISULA
BALAGNA

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



ÉDITO DU PRESIDENT



Fà sucietà in Balagna

Nos choix traduisent toujours une certaine idée de la société que nous voulons construire ensemble. En 2025, notre communauté poursuit ce chemin avec détermination, en plaçant l'humain et nos pieve au cœur de chaque projet.

L'ouverture de la résidence autonomie marque une étape importante dans l'attention portée à nos aînés. Elle complète une politique de solidarité que nous avons voulue concrète et durable. Dans le même esprit, le LAEP - RPE vient renforcer une action déjà solide en faveur de la petite enfance, afin d'accompagner les familles dès les premiers moments de la vie.

Cette année a également été celle d'une intercommunalité plus proche et plus accessible. L'installation de nouveaux services au cœur de la ville facilite l'accueil des habitants et affirme la présence du service public dans le quotidien de chacun. C'est aussi dans cette dynamique que nous préparons l'arrivée des équipes du futur Pays d'Art et d'Histoire, premier label de ce type en Corse, dont le cycle de préfiguration s'achèvera en 2026.

Parallèlement, l'ambition agricole et alimentaire que nous portons depuis plusieurs années prend aujourd'hui toute sa dimension. Grâce à une politique d'acquisition foncière volontaire, nous avons engagé un véritable plan de développement, structuré autour de l'élevage et de la mise en œuvre de projets arboricoles et maraîchers. Au-delà de la gestion quotidienne, il s'agit de construire progressivement les conditions d'une plus grande autonomie alimentaire pour notre territoire.

Cette valorisation de la terre se prolonge naturellement dans la mise en valeur de notre patrimoine et de notre environnement. L'ouverture du troisième sentier du patrimoine sur l'intercommunalité, ainsi que la restauration d'éléments du patrimoine vernaculaire, témoignent de cette volonté de transmettre et de faire vivre notre histoire.

Dans le même temps, plusieurs projets européens INTERREG menés par notre collectivité apportent leurs conclusions dans des domaines essentiels pour l'avenir de la Balagne : l'alimentation, la mobilité et la résilience des territoires ruraux.

Au fil de ces actions, une ligne demeure claire : conduire nos politiques avec sérieux et transparence, préserver le pouvoir de vivre de nos paesani sans augmenter les impôts, et rester fidèles à cette idée exigeante di fà sucietà.

Una casa nostra, in Balagna, bâtie autour du service public, de la solidarité et du respect de nos ressources communes.

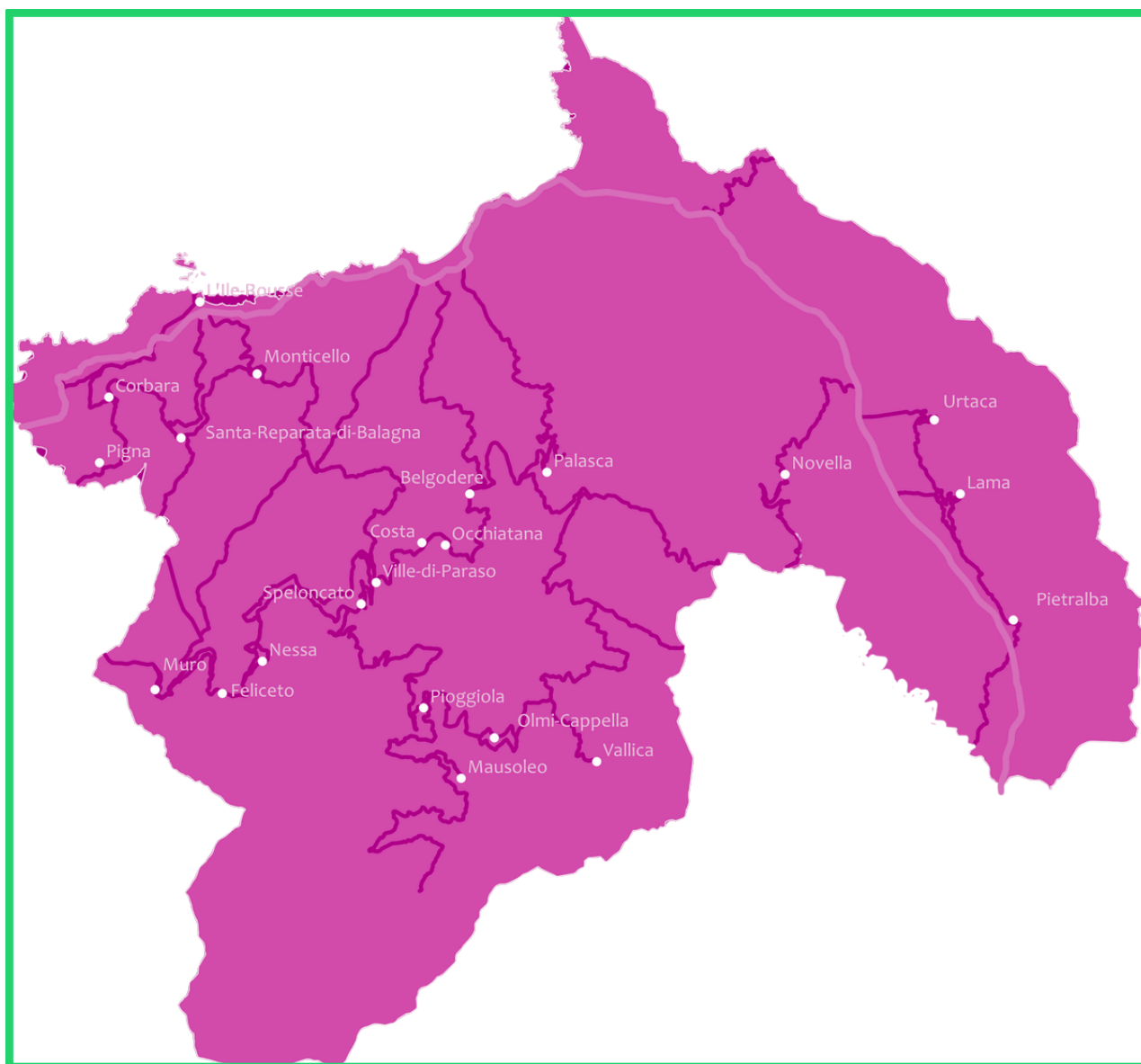
Ce rapport 2025 en est le témoignage : celui d'un territoire qui choisit d'agir, d'innover et de préparer l'avenir pour celles et ceux qui y vivent. Continuons ensemble à faire vivre cette trajectoire avec audace, responsabilité et confiance dans notre destin partagé.

Lionel MORTINI
Président de la CCIRB



CARTE DU TERRITOIRE

Un territoire cohérent, riche de ses communes





Monticello



Feliceto



Ville di Paraso



Belgodere



Pioggiolla



Novella



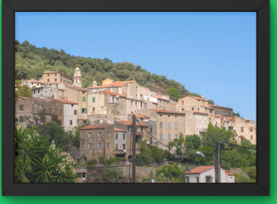
Pietralba



Pigna



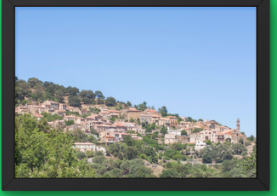
L'Île-Rousse



Muro



Speloncato



Occhiana



Vallica



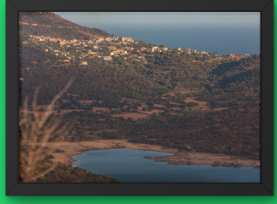
Mausoleo



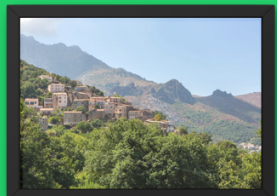
Lama



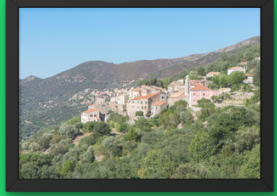
Corbara



Santa Reparata



Nessa



Costa



Palasca



Olmi Cappella



Urtaca



CHIFFRES CLÉS

22
COMMUNES

11 000
HABITANTS

7,5 M€
INVESTIS
EN 2025

39,5 M€
DEPUIS
2020

7 CRÈCHES
1 LAEP
1 RPE

102
PLACES EN
CRÈCHE

188
ENFANTS
ACCUEILLIS

250
ENFANTS
ACCUEILLIS EN
PÉRISCOLAIRE
ET 371 EN
EXTRASCOLAIRE

477
PERSONNES
CONSEILLÉES
EN MATIÈRE
D'HABITAT

25
LOGEMENTS À
LA RÉSIDENCE
AUTONOMIE

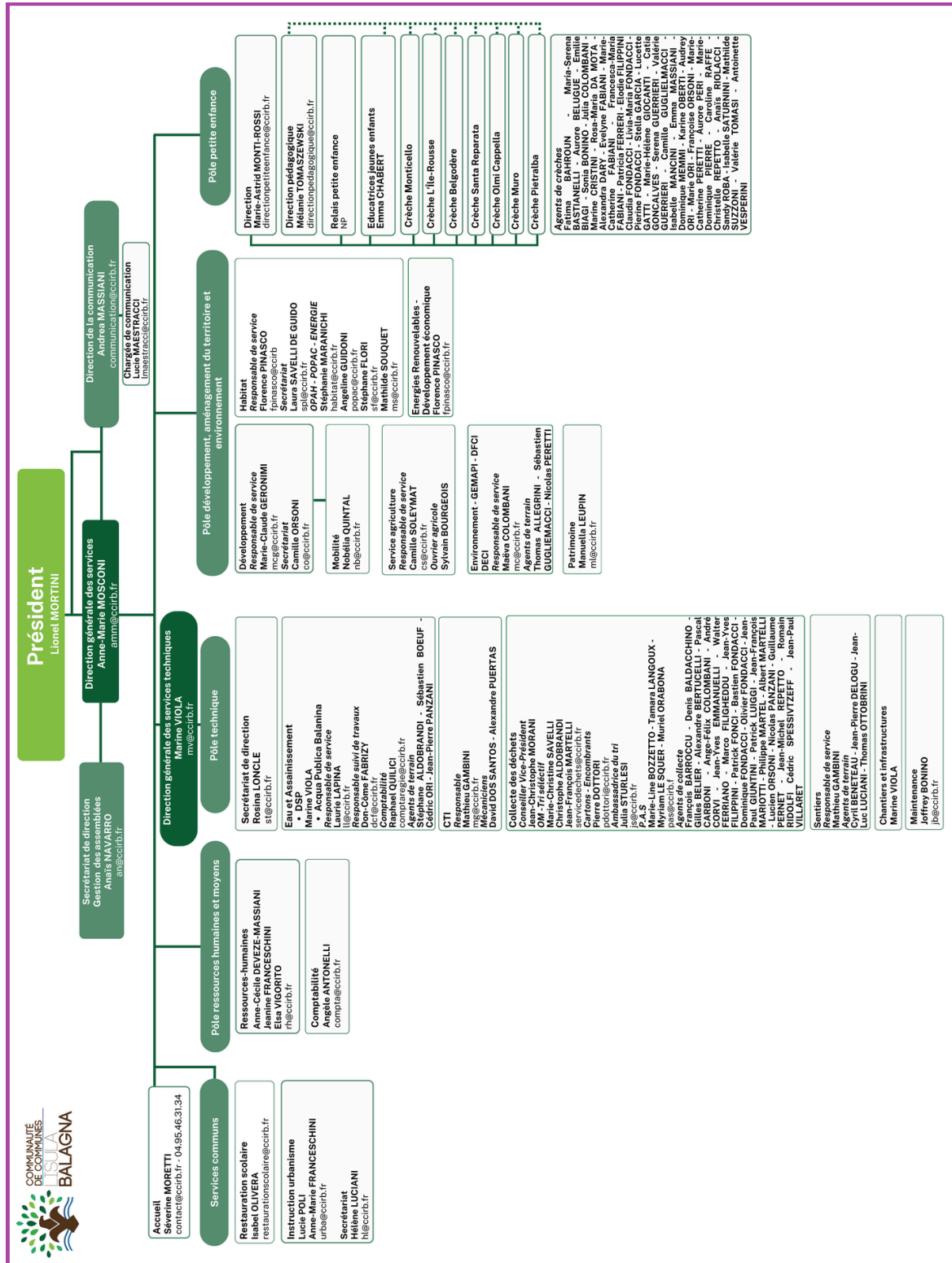
44 644
PASSAGERS
TRANSPORTÉS

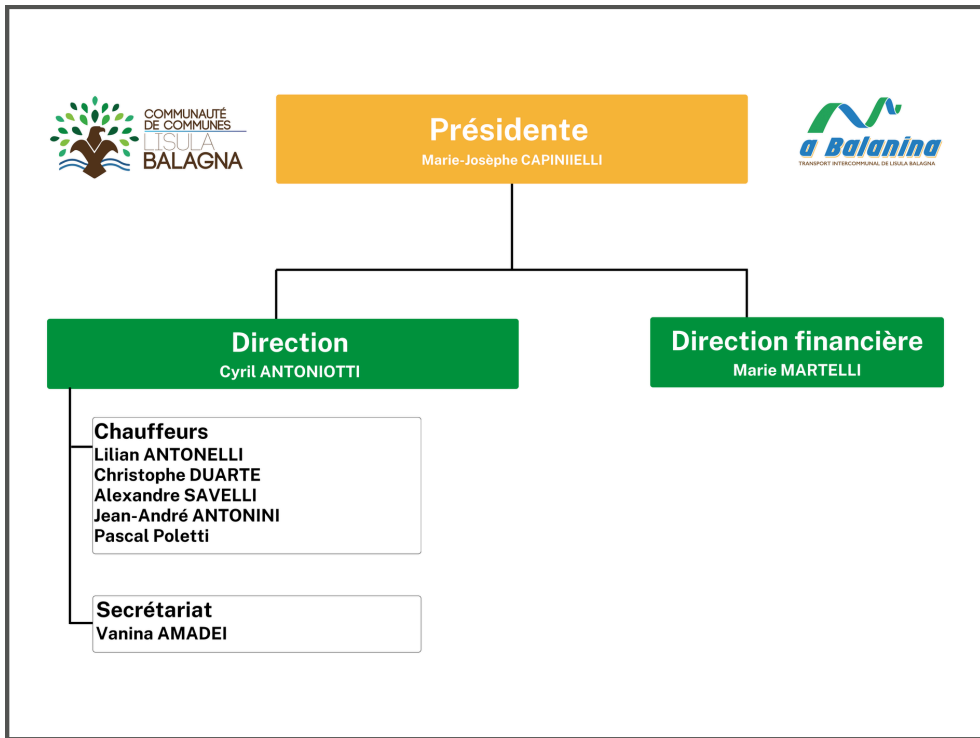
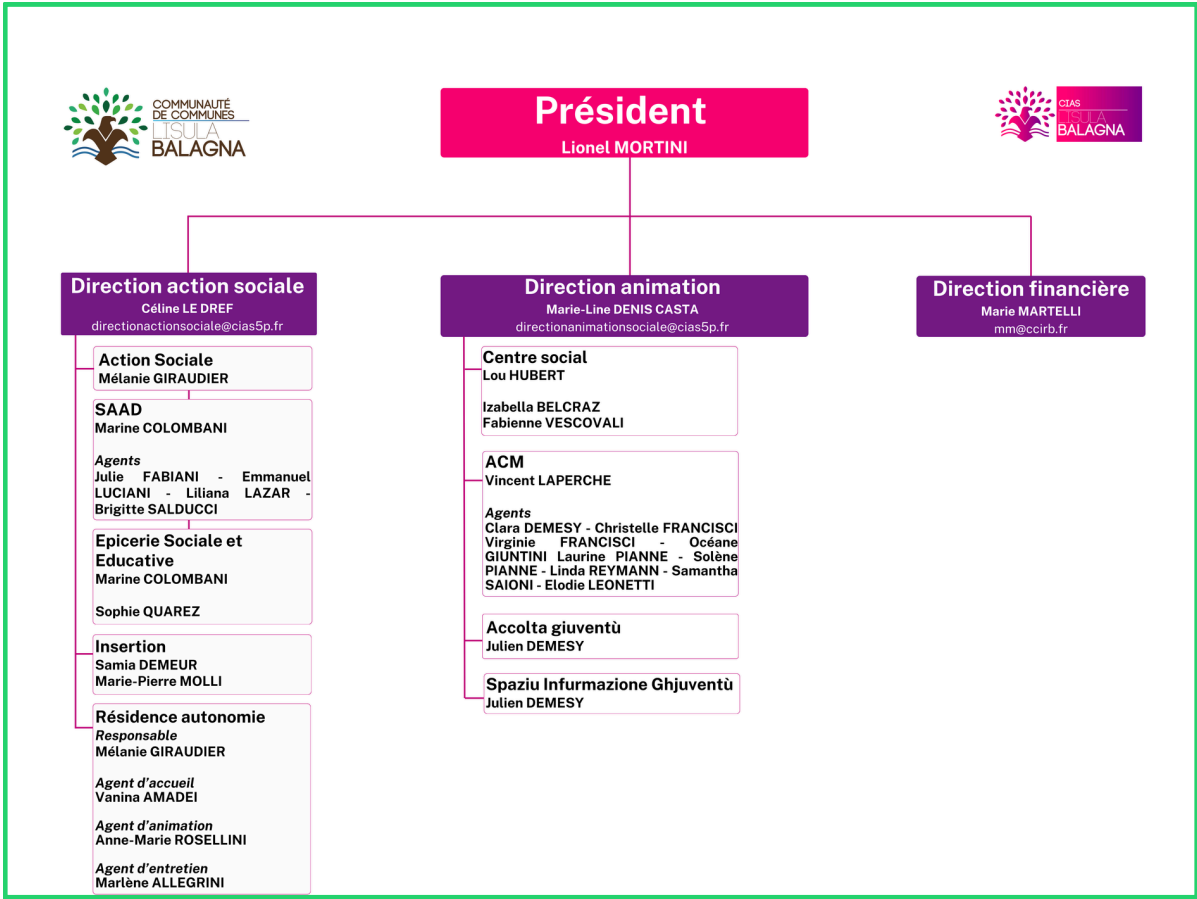
PAOLI 2025 :
1560 ÉLÈVES
MOBILISÉS,
650
PARTICIPANTS



ORGANIGRAMME

Une organisation au service de l'action publique





COMPÉTENCES

Le Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne est un Établissement Public de coopération intercommunale (EPCI). Elle exerce des compétences obligatoires fixées par la loi, des compétences optionnelles et des compétences supplémentaires confiées par les 22 communes.

Certaines compétences font l'objet d'une définition de l'intérêt communautaire.

Compétences obligatoires :

1° Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale (dans les conditions de transfert prévues à l'article II-136 de la loi ALUR, soit le 27 mars 2017, sauf si une majorité des conseils municipaux des communes membres s'y opposent) ;

- Étude, aménagement, mise en œuvre, gestion, promotion et soutien des activités visant au développement de l'agriculture du territoire.

2° Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations définie par les 4 alinéas suivants de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- (1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- (2°) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- (5°) La défense contre les inondations et contre la mer ;
- (8°) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

4° Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

5° Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;

6° Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8 ;

7° Eau

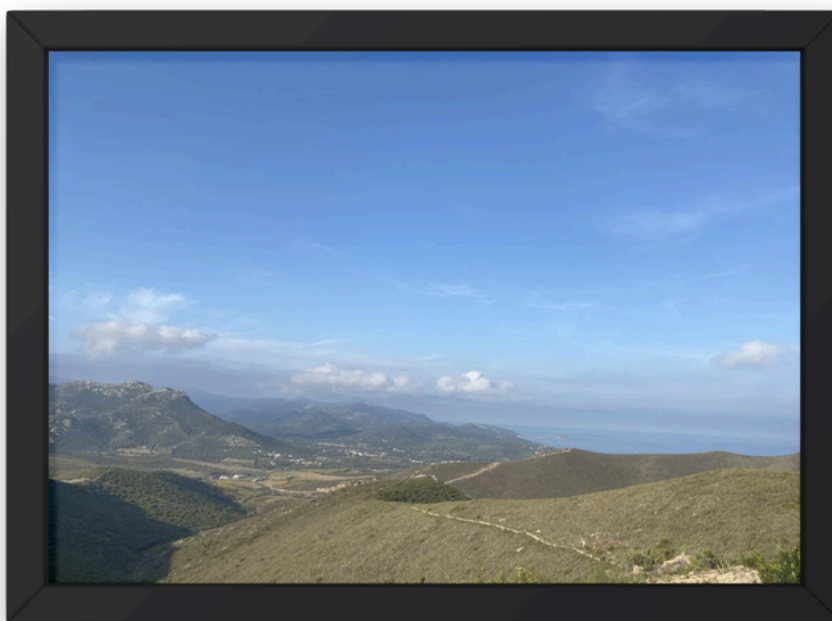


Compétences supplémentaires :

1° Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;

- L'aménagement, l'entretien, le balisage, la gestion et la promotion des sentiers de randonnée :
 - Ouverture, entretien, balisage et promotion des sentiers de randonnées intercommunaux dont la liste est annexée aux présents statuts,
 - Ouverture, entretien, balisage, gestion et promotion des sentiers de randonnées du Schéma Territorial de Randonnée L'Île-Rousse-Balagne (STRIRB) ;
- La réhabilitation du patrimoine vernaculaire. Est considéré comme patrimoine vernaculaire tout élément immobilier témoignant du passé ou d'une pratique traditionnelle ou locale aujourd'hui révolue ;
- Le ramassage des épaves automobiles, motos et scooters ;

- Énergies renouvelables :
 - Les études et maîtrises d'ouvrage de projets d'énergies renouvelables :
 - Ombrières photovoltaïques,
 - Photovoltaïque flottant,
 - Station de transfert d'énergie par pompage,
 - Production de gaz (méthanisation, hydrogène) ;
 - L'exploitation et gestion des ouvrages ;
 - La vente d'énergie ;
 - La participation à la mise en œuvre du réseau Natura 2000 sur le territoire : gestion et animation des sites Natura 2000 sur le territoire ;
 - Création, aménagement et gestion d'ouvrages DFCI.
- 2° Politique du logement et du cadre de vie ;
- Amélioration du cadre de vie :
 - Les études préalables et la mise en place des dispositifs programmés à des fins d'amélioration de l'habitat et du logement (OPAH, PLH...),
 - La création d'un observatoire du logement pour le recensement de l'offre et de la demande sur l'ensemble du territoire afin de coordonner les besoins des communes en matière d'habitat locatif ;
 - Aménagement et extension du hameau Erbajolu (lotissement intercommunal) sur la commune de Belgodere ;
 - La création de logements destinés aux saisonniers ;
 - La réalisation d'un diagnostic du petit patrimoine sur les cours d'eau du Giussani (Tartagine, Melaghja, Francioni, Forcili, Avarozzia) afin d'envisager une réhabilitation des ouvrages les plus endommagés. Sont considérés comme petit patrimoine les édifices qui n'ont pas de justification utilitaire ou économique mais dont l'existence témoigne de la vie des générations précédentes ;
 - La réhabilitation de l'ancien hameau d'Olimi-Cappella (Maltiola), dans le respect du patrimoine architectural.
 - La vente d'énergie ;
- 3° Création, aménagement et entretien de la voirie ;
- Gestion d'un parking lieu-dit Ostriconi, commune de Palasca ;
 - Création, aménagement, entretien et gestion des voies et équipements nécessaires à la mobilité active inscrits au schéma directeur des mobilités actives.
 - Zone artisanale de Corbara : Création, entretien et maintenance des voies d'accès, de trottoirs et de la signalisation de la zone.
- 4° Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- Création et gestion d'un Établissement public de coopération culturelle ;
 - La création et la gestion d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) ;
 - La création et la gestion d'une médiathèque intercommunale « tête de réseau » ayant un rôle de coordination, d'animation et de formation des personnels des équipements du territoire ;
 - La création et gestion d'une école de musique intercommunale : enseignement musical destiné aux enfants, aux adolescents et adultes de tout niveau dans le sens de l'intérêt général d'accès à la culture pour tous.



- 5° Action sociale d'intérêt communautaire ;
- La construction d'équipements destinés à l'action sociale (EAJE, ACM, Résidence autonomie, Maison des adolescents, Maison de santé, tout type d'établissement pour personnes handicapées et pour personnes âgées à l'exception des maisons d'accueil familial) ;
 - La gestion des Établissements d'accueil des jeunes enfants ;
 - La gestion d'un CIAS pour l'exercice de l'intégralité de la compétence action sociale (hors EAJE) comme défini par le législateur et dans le cadre du développement social local à l'exception des missions exercées par les CCAS existants.

6° Maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une caserne de gendarmerie ;

7° Démarche de labellisation du territoire en Pays d'Art et d'Histoire ;

8° Mise en place d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance ;

9° Gestion des eaux pluviales urbaines.

10° Réalisation de toute action ou manifestation à caractère sportif, culturel, environnemental ou caritatif comportant une dimension supra-communale (se déroulant dans plusieurs communes) et revêtant un intérêt communautaire ;

- Actions ou manifestations se déroulant sur plusieurs communes ou accueillant la population de plusieurs communes.

11° Achat, gestion et mise à disposition aux communes membres pour leurs festivités, manifestations culturelles, sportives, environnementales et caritatives, de matériel dont la gestion globale présente un intérêt en matière d'économie d'échelle ;

12° Prise en charge de la part communale du financement du Service d'incendie et de secours ;

13° Création, aménagement et gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens au SIS (DECI) ;

14° Financement des dispositifs de surveillance des plages.

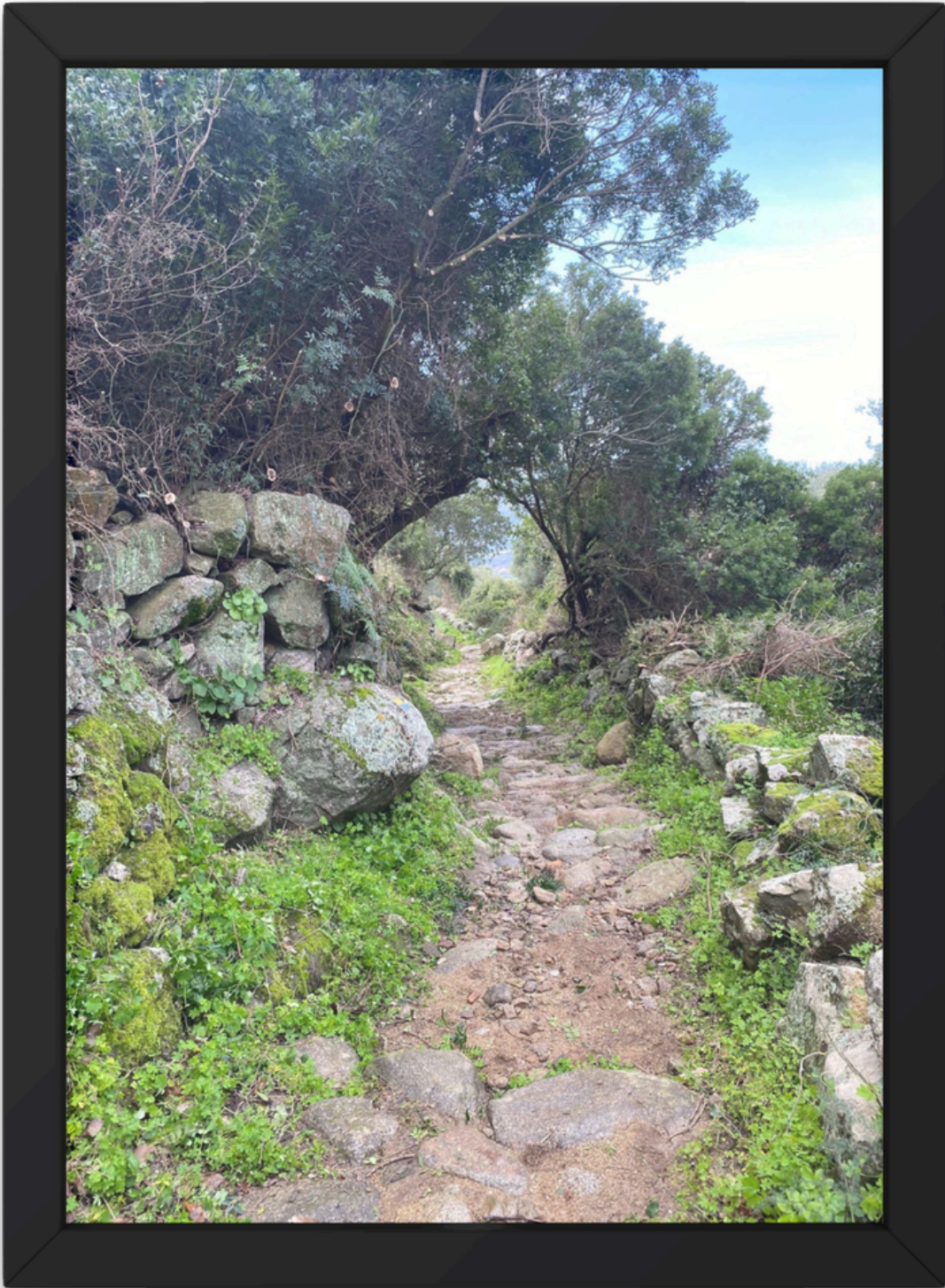
- Création et la gestion des dispositifs de surveillances des plages de Chjunchidu et Bodri (Commune de Corbara), Losari (Communes de Belgodere et Palasca), Napoléon et Carruchettu (Commune de L'Île-Rousse) et Ostriconi (Commune de Palasca) ;
- Mise en place du balisage des plans d'eau,
- Gestion et financement des dispositifs de sécurité et de surveillance, conformément à la réglementation fixée par arrêté par les maires et le Préfet maritime en matière de police spéciale des baignades et des activités nautiques ;

15° Gestion, maintenance et mise à jour du cadastre numérisé des communes ;

16° Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 34 21-2 du même code ;

17° Étude, portage et mise en œuvre d'une unité de restauration territoriale favorisant les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire.





LES ÉLUS DE LA CCIRB

Le Conseil communautaire est composé de délégués communautaires titulaires et suppléants qui représentent leur commune.

Le nombre de représentants par commune, au minimum un, est proportionnel à la population de la commune, ce qui implique qu'aucune commune ne peut avoir la majorité. Il se réunit autant de fois que nécessaire. Il décide de la réalisation ou non d'une action et vote les décisions importantes, comme le budget. Le Président est chargé de l'exécution des décisions prises en conseil communautaire.

Lionel MORTINI, Président

Membres du bureau communautaire

Vice-présidents :

Joseph ORSINI, 1er vice-président, en charge du développement économique dont les zones d'activités, le suivi des travaux, l'eau et l'assainissement affermage, les eaux pluviales urbaines

Pierre POLI, 2e vice-président, en charge de l'aménagement de l'espace, des énergies renouvelables, des sentiers intercommunaux et du schéma territorial de randonnée, de Natura 2000 et de la GEMAPI

Marie-Josèphe CAPINIELLI, 3e vice-présidente, en charge de l'aménagement du territoire, de la mobilité et du juridique

Joseph SAULI, 4e vice-président, en charge de l'eau et de l'assainissement en régie

Antone CASANOVA, 5e vice-président, en charge du développement et de la protection de la montagne

Benjamin GENUINI, 6e vice-président, en charge du logement, de l'équilibre social de l'habitat et de l'amélioration de l'habitat

Jean-Louis MASSIANI, 7e vice-président, en charge des finances et de l'évaluation des politiques publiques

Ange CANANZI, 8e vice-président, en charge de la gestion des déchets, du développement et de la gestion d'actions en faveur du tri sélectif

Jean-Paul GUERRIERI, 9e vice-président, en charge de la DECI, DFCI et de la surveillance des plages

Jérôme CASALONGA, 10e vice-président, en charge des études relatives à la prise de compétence culture et du développement agricole

Membres du Bureau délégués :

Attilius CECCALDI

Barthélemy COLOMBANI

Camille MARTELLI

Membres du Bureau :

Angèle BASTIANI

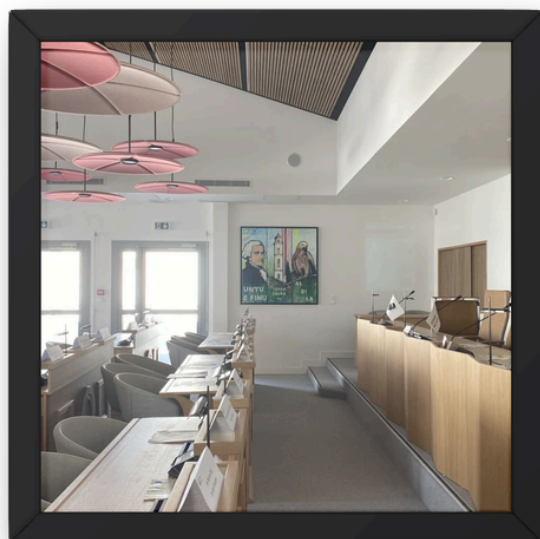
Antoine GUERRINI

Frédéric MARIANI

François TURCHI

Jean-Toussaint ANTONELLI

Ange SALDUCCI



Les membres titulaires :

Belgodere

Pierre COLOMBANI

Corbara

Paul LIONS

Caroline LEGALL

Feliceto

Pierre-Paul D'ORNANO

L'Île-Rousse

Stella ACQUAVIVA

Clémentine ANTOLINI

Camille BATAILLARD

Paul-Antoine FRANCISCI

Paul-Antoine GUIDICELLI

Martine GUIDONI

Monticello

Joseph MATTEI

Christian BANDINI

Charles CUBADDA

Marie-Dominique MALASPINA-GIOCANTI

René SAVELLI,

Ingrid BASTIANELLI

Sylvie ROMANI

Muro

Jean-Baptiste MORETTI

Nessa

Jean-Michel PINAUD

Occhiatana

Stéphane ORSONI

Pietralba

Charles SAULI

Santa Reparata di Balagna

Marcel TORRACINTA

Jeanine MARÇON-VINCENTELLI

Speloncato

Jean-François POLI

Vallica

Jean-René CASTELLANI

Ville di Paraso

William MONTI-ROSSI



Les membres suppléants :

Lucien MANCINI, **Costa**

Dominique LECA, **Feliceto**

Lazare-François MASSIANI, **Lama**

Jacques DENIS, **Mausoleo**

Jean-Toussaint OBERTI, **Muro**

Charles GENIS, **Nessa**

Donat TROJANI, **Novella**

Pierrette PETIT-CRISTINI, **Occhiatana**

Jean-Louis POLETTI, **Olimi-Cappella**

Sébastien MERCURI, **Palasca**

Marie-Jeanne BENIGNI, **Pigna**

Monique LUIGGI, **Pioggiola**

Bernadette GAUBERT, **Speloncato**

Marie-Françoise MAESTRACCI-DUGAL, **Urtaca**

Jean-Pierre ANTONELLI, **Vallica**

Valérie D'ORIANO, **Ville di Paraso**



SECRÉTARIAT DE DIRECTION ET DES ASSEMBLÉES

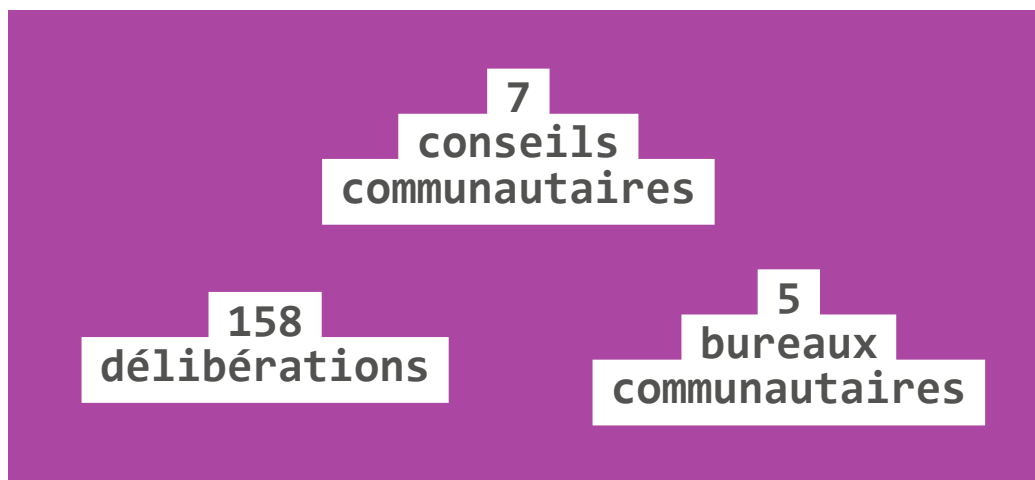
Composition du service
1 assistante de direction

Actions 2025
Mise en place d'un parapheur électronique
Mise en place d'une solution dématérialisée d'envoi
des convocations aux assemblées

Projet 2026
Installation du nouveau Conseil communautaire



Chiffres clés



COMMUNICATION

Rendre l'action intercommunale visible,
lisible et partagée

L'année 2025 a constitué une étape charnière pour le service communication de la CCIRB, marquée par une montée en puissance de ses missions et par des choix structurants visant à renforcer durablement la visibilité, la lisibilité et l'attractivité de l'action intercommunale.

Sur le plan organisationnel, le recrutement en CDD de l'ancienne alternante a permis de stabiliser l'équipe, désormais composée de deux agents.

La stratégie numérique déployée a confirmé pleinement sa pertinence. Facebook demeure un levier majeur de diffusion, avec 1,7 million de vues, 24 700 interactions, 1 900 clics et 929 nouveaux abonnés, attestant d'une forte capacité à informer et mobiliser les administrés sans recours à des dispositifs publicitaires payants.

Le lancement du compte Instagram institutionnel a répondu à un objectif stratégique d'élargissement des publics, notamment vers une cible plus jeune, et a posé les bases d'un travail de long terme sur l'image et le récit territorial. Les statistiques de ces 3 derniers mois en attestent : 578 abonnés, 105 publications, 182 stories et 37 873 vues.

Parallèlement, la refonte complète du site internet, intégrant des fonctionnalités avancées (PWA, statistiques, outils participatifs), a constitué un investissement structurant et un pivot stratégique appelé à devenir le principal outil numérique de la CCIRB.

La newsletter mensuelle s'est imposée comme un outil interne performant, avec 12 éditions, un taux d'ouverture moyen de 64 % et une base d'abonnés stable, contribuant à la circulation de l'information et à la cohésion institutionnelle.

La production visuelle et audiovisuelle, soutenue et cohérente, a permis de renforcer l'identité de la collectivité et capitalise sur une photothèque durable.

L'activité événementielle a connu une croissance exceptionnelle (104 événements), portée notamment par le programme « Paoli 2025 » (2 210 personnes touchées, 45 partenaires), illustrant le rôle central de l'événementiel comme levier de visibilité, de médiation et de lien avec les habitants.

Composition du service

1 directrice de la communication
1 chargée de communication



Chiffres clés

- Facebook : 1,7 million de vues
- Instagram : Près de 40 000 vues en 3 mois
- 12 newsletters diffusées avec un taux de couverture moyen de 64%
- 34 vidéos montées, 186 visuels destinés aux réseaux sociaux créés, une dizaine panneaux signalétiques, et bien plus...
- 4 393 prises de vue réalisées (photos et vidéos)
- 36 articles/sujets (+16 %) parus (TV, presse écrite, en ligne)
- 104 événements organisés (action directe ou transversale)

Projets 2026

Les perspectives 2026 reposent sur un renforcement stratégique du service afin de structurer un pôle communication capable d'accompagner durablement les ambitions et le développement de la CCIRB.



FINANCES

Une gestion maîtrisée au service d'un projet structurant

Actions 2025

L'année 2025 a été marquée par une structuration renforcée du service financier et par plusieurs évolutions organisationnelles et comptables majeures :

- **Finalisation de la création du pôle financier de la CCIRB** avec le recrutement d'un nouvel agent comptable pour le 1er janvier 2026, permettant de consolider l'organisation interne et de sécuriser les procédures ;
- **Mise en œuvre du Compte Financier Unique (CFU)** sur l'ensemble des budgets, hormis ceux soumis à la nomenclature comptable M22.
- **Fusion des budgets Eau affermage - Eau APB et Assainissement affermage - Assainissement APB**, conformément au rappel au droit formulé par la Chambre Régionale des Comptes, afin de garantir la conformité budgétaire et comptable.
- **Actualisation du règlement budgétaire et financier**, notamment pour adapter les modalités d'amortissement aux enjeux financiers significatifs de la collectivité.
- **Déploiement d'outils de suivi des opérations en cours**, renforçant la visibilité et le pilotage budgétaire.
- **Mise en place de la saisie déconcentrée des demandes de crédit pour l'ensemble des services**, afin de responsabiliser ces derniers, de favoriser la transparence financière et d'avoir une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement ;
- **Optimisation de la gestion de la trésorerie**,
- **Mise en concordance de l'actif de la régie Acqua Publica Balanina** avec l'état d'actif du Service de Gestion Comptable,
- **Maîtrise des coûts de fonctionnement**, grâce à un suivi renforcé et à une gestion rigoureuse des dépenses.

Chiffres clés

1 budget principal et 12 Budgets annexes

Montant total de tous les budgets confondus : 26 233 282,77 € (dépenses réalisées)

Nombre de mandats : 5 322

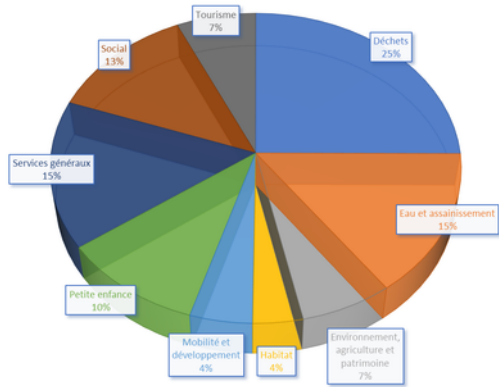
Nombre de titres : 1 707

Projets 2026

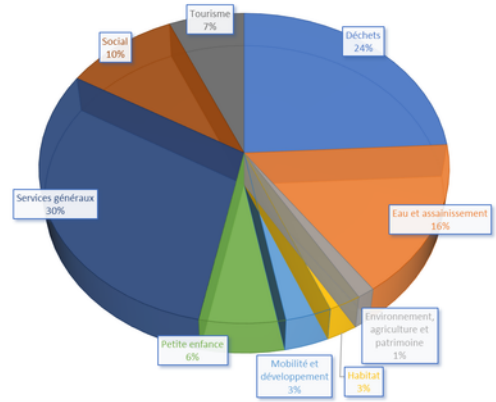
Les orientations pour 2026 s'inscrivent dans une logique de modernisation et d'optimisation des processus :

- **Changement de logiciel comptable**, avec l'acquisition d'un outil plus performant et mieux adapté aux besoins de la collectivité,
- **Déploiement de la décentralisation de la chaîne comptable** (bons de commande et préparation budgétaire), afin de responsabiliser les services et d'améliorer la réactivité,
- **Structuration et formalisation de la nouvelle organisation interne du service financier**,
- **Dématérialisation complète des procédures.**

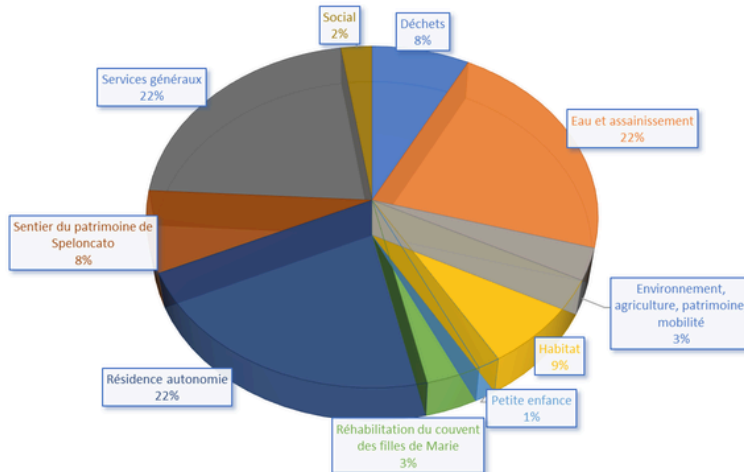
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
21,5 M €



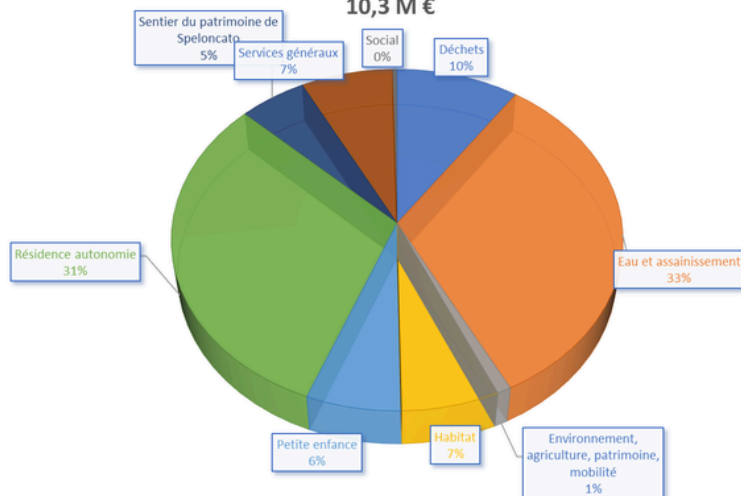
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
23,2 M €



DEPENSES D INVESTISSEMENT
7,5 M €



RECETTES D INVESTISSEMENT
10,3 M €



RESSOURCES HUMAINES

Exercer pleinement la responsabilité d'employeur public

Faits marquants 2025

- La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, a introduit notamment une obligation pour les employeurs publics de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque prévoyance de leurs agents à compter du 1er janvier 2025, puis à celle des risques frais de santé à compter du 1er janvier 2026, ainsi que des niveaux minimums de couverture pour chacun des risques.

La participation de la CCIRB était déjà effective depuis 2017.

Afin d'obtenir un ratio prix/prestations plus avantageux, il a été décidé d'adhérer à la convention de participation (contrat groupe) souscrit par le Centre de gestion de la fonction publique de Haute-Corse.

- Le décret n° 2025-86 du 30 janvier 2025 modifie le taux de la cotisation d'assurance vieillesse applicable aux rémunérations versées par les employeurs territoriaux à leurs fonctionnaires affiliés au régime spécial de sécurité sociale (fonctionnaires CNRACL), pour l'année 2025 et les années à venir.

Pour l'année 2025, ce taux passe de 31,65 % à 34,65 %.

Pour les années à venir, le décret prévoit une évolution du taux de la cotisation dans les proportions suivantes :

- De 34,65 % à 37,65 % au 1er janvier 2026 ;
- De 37,65 % à 40,65 % au 1er janvier 2027 ;
- De 40,65 % à 43,65 % au 1er janvier 2028.

Formations 2025

En 2025, 114 agents de la collectivité ont suivi au moins une formation, représentant un total de 760 jours de formation.

Composition du service

3 gestionnaires RH

Chiffres clés

Masse salariale

- BUDGET GENERAL : 3 767 396 €
- EAU ACQUA PUBLICA BALANINA : 133 338 €
- ASSAINISSEMENT ACQUA PUBLICA : 116 309 €
- ASSAINISSEMENT AFFERMAGE : 61 291 €
- DECHETS : 1 671 223 €
- GEMAPI : 136 179 €
- CIAS : 1 225 662 €
- SAAD : 151 938 €
- RESIDENCE AUTONOMIE : 44 656 €

Élaboration de 2202 paies
Réalisation de 644 actes administratifs (contrats et arrêtés)
Organisation de 3 séances du Comité social territorial
Le personnel en chiffres : 125 fonctionnaires et 48 contractuels

Répartition des agents par catégorie

A : 14
B : 19
C : 140

Projets 2026

Mise en place d'un nouveau logiciel de paie
Mise en place d'un nouvel outil de gestion du temps de travail
Organisation des élections professionnelles



OPÉRATIONS IMMOBILIERES / BATIMENTS / RESEAUX

Conduire des projets structurants pour le territoire

Actions 2025

L'année 2024 a vu l'achèvement de la construction de la résidence autonomie sur la commune de Santa Reparata di Balagna à la fin du 1^{er} trimestre 2025 pour un coût global de : 3 882 404.25 € HT, financée par la CDC, le FEADER et la CARSAT.

D'autres projets se sont poursuivis :

- Réhabilitation de l'institut des filles de Marie à L'Île-Rousse : création d'un équipement culturel et touristique à double vocation : accueillir les visiteurs de passage de la région et animer la ville culturelle du territoire toute l'année. L'opération suit son cours, les phases 1 et 2 des travaux sont terminées, pour un montant de 1 066 982,07€HT. La Phase 3 est en cours d'exécution.

Le marché de scénographie décomposé en 7 lots a été attribué au début de mois de mars 2025 et est en cours d'exécution pour un montant total de 1 645 620,53 € HT soit 1 810 182,58 € TTC.

- Construction d'une salle de conférence à L'Île-Rousse : L'opération de construction d'une salle de conférence en lien avec l'Institut des Filles de Marie a débuté en octobre 2025 pour un montant de 470 369,10 € HT.
- Reconversion d'une maison de maître (Casa Franzini) en gîte d'étape sur la commune de Pietralba : Maison de maître située au cœur du village, la casa Franzini constitue le lieu idéal pour créer une offre d'hébergement dédiée notamment aux randonneurs et permettrait ainsi de mailler le territoire (connexion par les sentiers avec la maison forestière de Tartaghjine, accès à la forêt).

Les 4 premiers lots de la phase 2 ont été attribués. Ils consistent en la réalisation du gros œuvre, des façades, des menuiseries et de l'étanchéité.

Projets 2026

- Poursuites des travaux de l'Institut des filles de Marie, de la salle de conférence et de la Casa Franzini.
- Création d'une micro-crèche et de cabinets médicaux à Corbara : Consultation d'une maîtrise d'œuvre au cours du 1^{er} semestre 2026.
- Création d'une micro-crèche à Olmi-Cappella : Consultation d'une maîtrise d'œuvre au cours du 1^{er} semestre 2026.
- Création d'un pôle de santé sur la Commune de Belgodere : Étude de faisabilité et lancement d'un concours de Maîtrise d'œuvre.
- Gestion des eaux pluviales : dossier loi sur l'eau

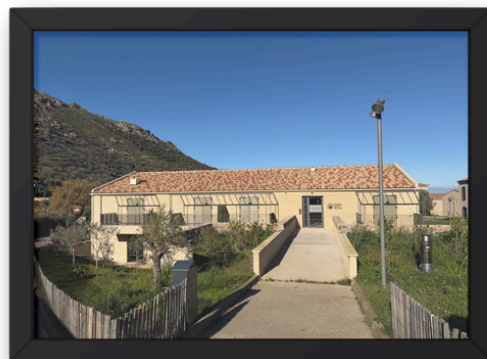
Des acquisitions de terrain et des études de faisabilité ont été réalisées :

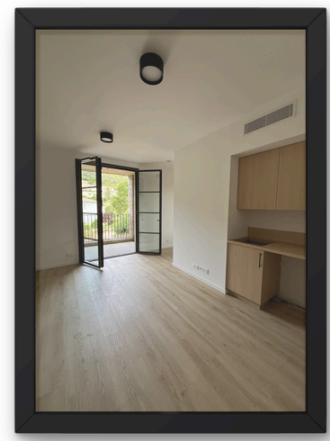
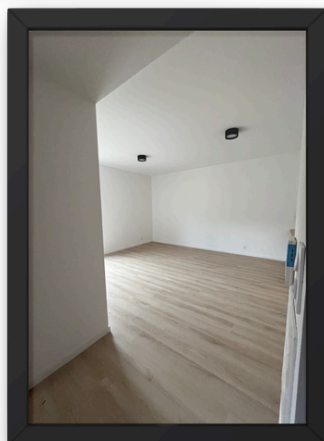
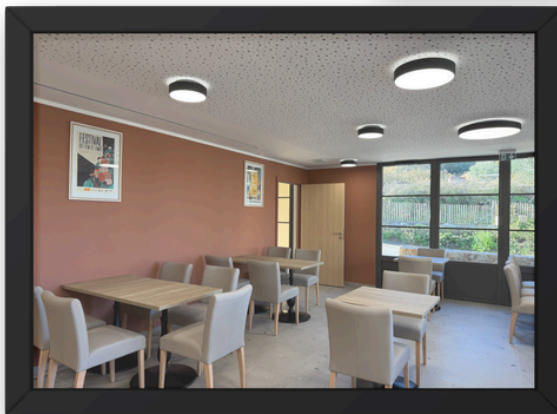
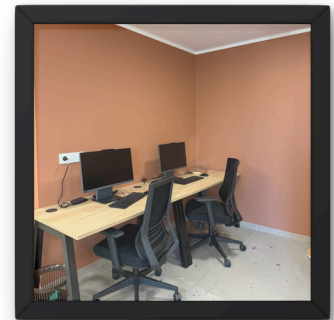
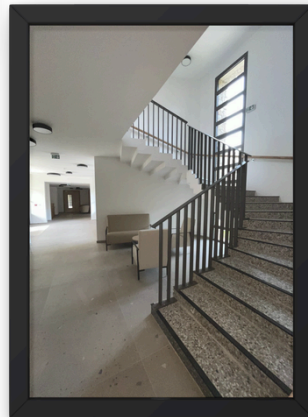
- Un terrain de 2 500 m² a été acquis résidence L'oliveraie à L'Île-Rousse et une étude de faisabilité réalisée pour la création d'un LVA, d'un centre social et d'une crèche,
- Un terrain de 1 100 m² a été acquis à Corbara et une étude de faisabilité réalisée pour la création d'une crèche et de cabinets médicaux.
- Étude de faisabilité réalisée pour la création d'une Casa di l'Ambiente à Speloncato (transformation de la bâtisse du barrage de Codole).

Gestion des eaux pluviales : l'étude pour le curage du Padule a été réalisée.

Composition du service

- 1 directrice générale des services techniques
- 1 assistante de direction





URBANISME - APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Un accompagnement technique pour des décisions sécurisées

Actions 2025

- En complément de l'instruction des dossiers, s'est instaurée une étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, un agent de l'OPAH et la responsable du service urbanisme. Des visites régulières ont pu être effectuées sur site en présence des pétitionnaires et/ou du maître d'œuvre. Ces déplacements interservices (Architecte, urbanisme, l'OPAH, le POPAC) ont permis des échanges constructifs allant toujours dans le sens d'un accompagnement bienveillant et légal du projet.

Pour exemple, un dossier de rénovation avec surélévation, création de surface de plancher en périmètre des monuments historiques et un dossier d'aide à la réhabilitation.

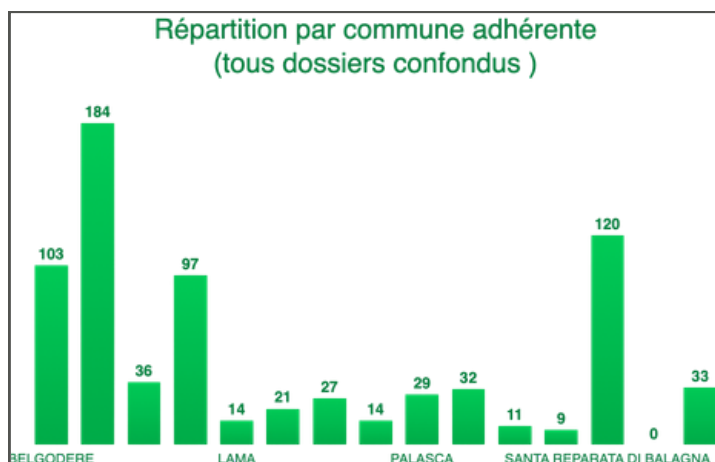
- Le service urbanisme suit la quasi-totalité des formations du CNFPT. L'évolution de la réglementation, des textes et des lois ne peut être suivie uniquement sur les sites officiels. Des journées en présentiel sont non seulement efficaces, mais permettent également des échanges avec le formateur et les autres acteurs présents. Les nouvelles dispositions comme les lois climat et résilience ou Zéro Artificialisation Nette (ZAN), précisent les modalités d'atteinte de l'objectif. Les communes, soucieuses du respect des règles d'urbanisme n'hésitent pas à nous questionner afin d'obtenir des avis argumentés et des outils d'application concrets.
- La CCIRB a préparé, avec une nouvelle méthodologie, des logiciels adaptés et l'aide de la Direction Départementale des Territoires, la dématérialisation des actes d'urbanisme, non seulement dans l'instruction mais aussi dans la réception des données et les diverses consultations. Depuis juillet 2025, nous collaborons avec la mairie de Corbara et une instruction des dossiers dématérialisée a été mise en place. L'extension à d'autres communes intéressées par ce dispositif est en cours.

Composition du service

1 responsable de service - Instructeur
1 agent instructeur
1 assistante

Chiffres clés

15 communes adhérentes
730 demandes d'autorisations
d'urbanisme dont
217 permis divers (PC, PA, PD)
278 déclarations préalables
82 certificats d'urbanismes
153 actes divers : retraits,
prorogations, DOC, DAACT



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Construire un territoire attractif et résilient

Actions 2025

Mobilité

Participation à l'évènement national « Mai à Vélo » avec l'organisation d'une journée de « **sensibilisation mobilité, environnement et découverte vélo** » **proposée aux 110 élèves de CM2** des 7 écoles du territoire. Cette journée s'est déroulée sur la place Paoli à L'Île-Rousse avec la participation de l'association Adrien Lippini « Un vélo, Une vie » de Bastia, la Maison sport santé Haute Corse et un guide « éducation à l'environnement et au développement durable » de la Collectivité de Corse.

5 ateliers ont été proposés :

- Animation « Savoir Rouler à Vélo »,
- Sensibilisation « sécurité cycliste »,
- Atelier d'initiation à « l'entretien et aux petites réparations de son vélo »,
- Animation « parcours en fauteuils roulants »,
- Sensibilisation « éducation à la nature ».

L'objectif était de :

- Donner aux élèves envie de circuler à vélo, les sensibiliser aux déplacements des PMR et au respect de la nature,
- Initier un partenariat avec les écoles et les conseillers pédagogiques pour intégrer le SRAV (Savoir Rouler A Vélo) dans le programme pédagogique du cycle 3 à partir de la rentrée de septembre 2025.

Lancement de l'étude de faisabilité opérationnelle et l'assistance à maîtrise d'ouvrage des itinéraires cyclables et signature du marché pour le contrôle du CEREMA sur la faisabilité des aménagements cyclables.



Mise en œuvre du Savoir Rouler À Vélo

(SRAV) auprès de 6 écoles à la rentrée 2025. La Formation SRAV a été dispensée par l'association « Un Vélo, Une vie » du 15 septembre au 13 octobre 2025. Elle a permis de former 120 élèves de cycle 3.

La formation s'est déroulée sur 2,5 jours, elle se décomposait en 3 blocs :

- Bloc 1 : « Savoir pédaler »
- Bloc 2 : « Savoir circuler »
- Bloc 3 : « Se déplacer en situation réelle »

Les blocs 1 & 2 se sont déroulés dans chaque école, et le bloc 3 a été organisé à L'Île-Rousse. Ces sorties ont été encadrées par la police municipale à vélo.

L'objectif de ce programme d'apprentissage est de permettre aux enfants d'acquérir, avant leur entrée au collège, les bons réflexes pour circuler en réelle autonomie et en toute sécurité, tout en les sensibilisant aux enjeux de développement durable et des mobilités douces.

Pour cette occasion, l'association Adrien Lippini a créé une antenne locale à L'Île-Rousse et a recruté 2 animateurs locaux.



Organisation d'un **concours photo « Le patrimoine en mobilité »** à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité et des journées du patrimoine.

La population était invitée à prendre en photo le moyen de déplacement doux utilisé (marche, vélo, trottinette, roller, cheval...) et un élément du patrimoine (bâti, point de vue, espace naturel, œuvre). Le concours s'adressait à 2 catégories : jeunes 11-17 ans et adultes.

L'objectif était de mettre en avant la mobilité douce sur notre territoire lors des visites des journées du patrimoine, d'inciter aux déplacements alternatifs à la voiture, d'encourager les comportements vertueux respectant l'environnement et de valoriser le territoire.

Nous avons reçu 15 photos, une réunion du jury a fait une première sélection de 7 photos puis la population a été invitée à voter sur les réseaux sociaux pour la photo de son choix. Au total, 321 votes sur les réseaux sociaux ont permis d'élire les 5 lauréats (2 catégories jeunes et 3 catégories adultes) qui ont été récompensés par des lots en rapport avec la culture, le patrimoine et la mobilité active.



Dans l'objectif de favoriser la mobilité inclusive, nous avons proposé à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, **une formation au pilotage de notre joëlette.**

Ainsi, 5 participants ont pu bénéficier de cette formation qui s'est déroulée sur 2 jours encadrés par Julie Michel-Chaffurin, guide de montagne et d'activités physiques adaptées au sein de la société TREKORS, pour une prestation de 800 € TTC.

Notre Joëlette est destinée à être mise gratuitement à disposition des associations et guides formés à son utilisation.

Participation au **Corsica Bike Festival** avec une animation « podium des aliments » et vélo smoothie « Jouez, pédalez, dégustez » en collaboration avec une diététicienne de la Mutualité d'Ajaccio. L'objectif était de sensibiliser les participants à la santé et au bien-être grâce à l'activité physique et à une alimentation équilibrée.

57 visites sur le stand ont été enregistrées dont beaucoup de familles avec enfants, l'occasion de réaliser une enquête mobilité auprès des visiteurs dans le but d'appréhender les comportements de déplacements et les attentes de la population. Ce qui nous a également permis de communiquer sur l'engagement de la CCIRB en faveur des mobilités actives.



Participation à un groupe de travail avec l'AUE pour la création de lignes express de covoiturage. Parmi 15 lignes étudiées, 5 ont été retenues dont celle qui relie Calvi à L'Île-Rousse/Ostriconi.

Coopération européenne

Projet INTERREG-MARITTIMO Communautés résilientes

L'objectif principal du projet est de renforcer la capacité institutionnelle des autorités locales et des pouvoirs publics dans les zones rurales intérieures. Grâce à un processus expérimental et participatif, un modèle de gouvernance innovant est développé afin de proposer une approche intégrée pour l'amélioration des services essentiels - sociaux, touristiques, économiques, de santé et de protection civile - tout en promouvant une gestion durable des terres. L'objectif final est d'accompagner les zones intérieures vers la construction de communautés résilientes, capables de faire face aux défis futurs et de valoriser leurs ressources locales de manière efficace et durable.

Organisation d'un cycle de 3 réunions publiques sur les expérimentations menées concernant le Coworking et le transport en commun intercommunal A Balanina.

4^{ème} comité de pilotage du projet organisé à la CCIRB en présence de tous les partenaires.

Lancement du projet INTERREG-MARITTIMO GAREible

Le projet promeut une meilleure connectivité entre les territoires en plaçant l'accessibilité au cœur de ses priorités :

- Améliorer l'accessibilité des transports sur l'ensemble du territoire
- Faciliter les connexions entre les différents modes de transport (bus, trains, navettes, transports touristiques)
- Tenir compte des spécificités rurales et côtières
- Répondre aux besoins des publics en situation de handicap ou d'isolement
- Promouvoir un tourisme durable et inclusif

1^{er} comité de pilotage de lancement du projet à Gênes.

Dans le cadre de ce projet, la CCIRB travaille à l'élaboration de son Schéma directeur d'accessibilité des transports et à la réalisation d'une action-pilote en lien avec le réseau A Balanina.

Projet de coopération décentralisée Food sovereignty Ecotourism Agroecology Sustainable Territory FEAST

Le projet FEAST connecte des territoires albanais et français, qui ont en commun une forte relation à leurs espaces ruraux. Il s'agit d'une initiative de coopération décentralisée collaborative, qui s'engage à bâtir des territoires plus durables et résilients.

La CCIRB était présente à Marseille pour le comité de pilotage du 12 juin et participait aux rencontres du projet à Arghjusta à Muricciu les 19 et 20 septembre.



Composition du service

- 1 responsable de service
- 1 secrétaire
- 1 chargé de mission mobilités actives

Chiffres clés

**300 000 € sur 3 ans pour le projet INTERREG GAREible
(Financé par le FEDER à 80%)**

120 élèves de CM2 formés au Savoir rouler à vélo en 2025

Projets 2026

Renouveler la participation de la CCIRB à des événements nationaux en faveur de la mobilité active : Mai à vélo, la semaine européenne de la mobilité, le Corsica bike festival.

Élargir le comité des partenaires du transport avec des représentants de la mobilité active.

Reconduire la formation SRAV dans les écoles à la rentrée 2026-2027.

Favoriser la continuité de l'apprentissage du vélo au collège avec une journée de sensibilisation sécurité routière, un atelier réparation et entretien de son vélo et une sensibilisation à l'environnement lors des sorties vélo.

Consulter un maître d'œuvre pour suivre la réalisation des aménagements cyclables fin 2026.

Valider le Schéma Directeur d'accessibilité fin 2026.

Mener une Étude d'écologie industrielle sur la valorisation des coproduits issus de l'agriculture.



SERVICE AGRICOLE

Développer une agriculture locale et la souveraineté alimentaire

Actions 2025

Gestion des espaces agricoles

Maraîchage

2300 m² ont été cultivés permettant la production d'1,5 tonne de légumes représentant une quinzaine d'espèces différentes.

Malgré des conditions climatiques contraignantes marquées par des inondations au printemps et un épisode caniculaire durant l'été, la production a permis d'approvisionner l'épicerie sociale et solidaire du CIAS, le restaurant scolaire de Santa Reparata di Balagna, le restaurant d'application du lycée de Balagne ainsi que l'épicerie de Belgodère. Un surplus de production a également été livré au CROUS de Corse, au bénéfice des étudiants de l'Université de Corse.

Verger

Gestion et entretien du verger d'agrumes, installation de protections autour des arbres afin de limiter les attaques de nuisibles.

Certification

Le terrain situé dans le Reginu, acquis par la Communauté de communes en 2024, a obtenu la certification en Agriculture Biologique.

Partenariats

Actions pédagogiques

Visites pédagogiques et chantiers bénévoles en partenariat avec le collège, l'association LEIA et les ACM permettant d'apprendre, de présenter et de sensibiliser le jeune public aux enjeux sociétaux, alimentaires et environnementaux.

Présentation du modèle

Réunion de présentation du service agricole organisée en collaboration avec Interbio auprès de différentes structures notamment des communautés de communes et communautés d'agglomération intéressées par le modèle de l'exploitation maraîchère sur leurs territoires.

Composition du service

1 responsable de service
1 ouvrier agricole

Appels à projets et études

Réalisation d'une étude sur la territorialisation d'un projet agropastoral à l'échelle de la CCIRB en partenariat avec CERFRANCE Corse du Sud afin de dresser un état des lieux et de définir un plan d'action pour l'avenir de l'agropastoralisme sur le territoire. Labellisation de la CCIRB en Aire Agricole de Résilience Climatique dans le cadre du Plan Climat Méditerranée : cette reconnaissance ouvre l'accès prioritaire à des financements publics pour des projets agricoles locaux. Participation à l'Étude de préfiguration d'une démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT) : recherche de synergies de valorisation des déchets agricoles sur le territoire de la Communauté de communes de L'Île-Rousse-Balagne.

Coopération

Le service agricole a été sélectionné pour participer au programme d'accompagnement technique Agricultura è Clima in Corsica mis en œuvre par Inter Bio Corse x Ver de Terre Production et financé par l'ADEME.

Soutien à la filière locale

Pour la deuxième année consécutive, le dispositif de soutien à la filière locale d'élevage a été reconduit, intégrant une dimension patrimoniale et culturelle, à travers l'approvisionnement des cantines scolaires et des établissements collectifs en viande locale durant la période de Noël.

La Coopérative Oléicole de Balagne connaît actuellement de grandes difficultés en raison des fortes baisses et irrégularités de la production d'olives, liées au climat et aux problèmes sanitaires. La campagne en cours est particulièrement mauvaise et fragilise fortement le fonctionnement de la coopérative. Pour faire face à cette situation exceptionnelle, le Conseil communautaire a approuvé un soutien financier exceptionnel à hauteur de 30% du déficit d'exploitation qui s'élève à 79 843 € soit 23 953 €, nécessaire pour aider la coopérative à traverser cette période difficile et lui permettre de préparer un projet durable au service des producteurs et du territoire.

Chiffres clés

2500 m² cultivés
1,5 tonne de légumes produits
4 structures bénéficiaires
8 000 € : coût de l'opération de soutien à la filière élevage de Noël 2024
23 953 € : soutien à la coopérative oléicole de Balagne

Projets 2026

Structuration du service agricole

Augmentation de la surface cultivée : objectif 3000 m²

Passage en agriculture biologique sur toutes les surfaces exploitées

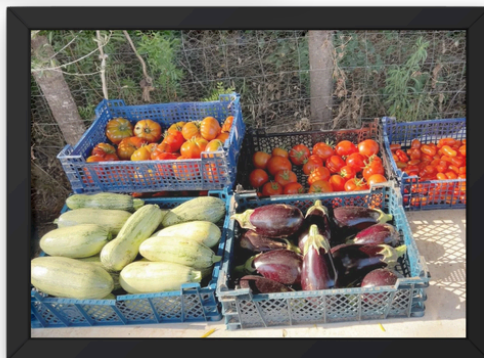
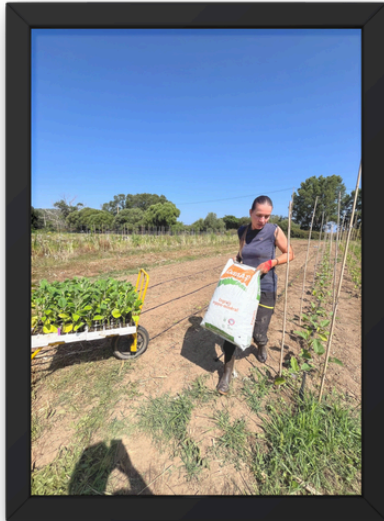
Augmentation du nombre de bénéficiaires des produits

Installation d'un tunnel froid permettant ainsi une production plus précoce et plus tardive de certaines espèces

Poursuite des échanges et des ateliers pédagogiques (association LEIA, ateliers « jardin » aux ACM, écoles)

Amélioration des rendements par le renforcement de la lutte préventive et du suivi des cultures

Restructuration du verger d'agrumes



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Garantir un service public essentiel et performant

La régie Acqua Publica Balanina

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée par la Régie Acqua Publica Balanina, visant à garantir à l'ensemble de ses usagers un service public performant, réactif et résolument tourné vers l'amélioration continue. Dans ce cadre, la régie a maintenu ses efforts de rénovation, de réhabilitation et d'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur l'ensemble des communes dont elle assure la compétence.

Actions 2025

En 2025, la régie a continué d'investir de manière importante dans la mise à niveau des infrastructures. Ces efforts permettent d'améliorer durablement la qualité de service et de renforcer la sécurité d'alimentation en eau potable.

- Réhabilitation des réseaux d'eau potable dans trois quartiers : Strambollace, A Sarra et un troisième secteur (Commune de Feliceto)
 - Fin des travaux : mars 2025
 - Montant total : 490 000 € TTC
- Travaux de raccordement des quartiers de Cunaghja, Pedano et Le Prato (commune de Pietralba)
 - Début des travaux : septembre 2025
 - Achèvement prévu : mars 2026
 - Montant : 667 000 €
- Réhabilitation du réseau d'eau et d'assainissement dans la commune de Nessa
 - Montant : 6 000 €

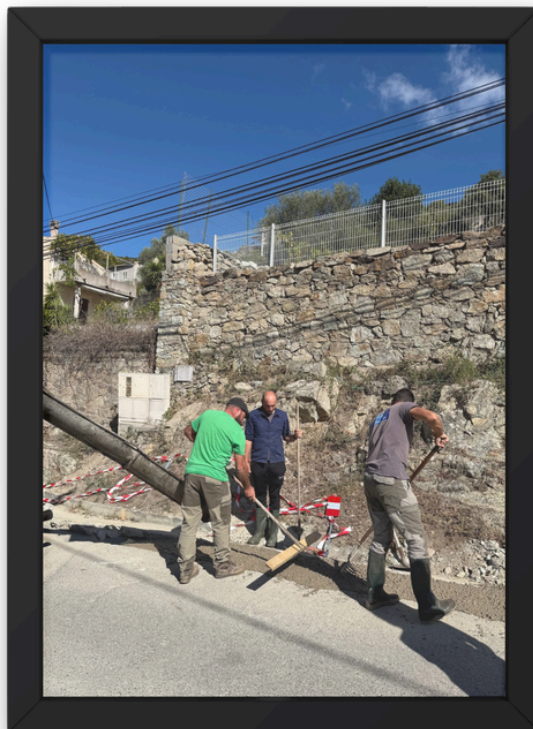
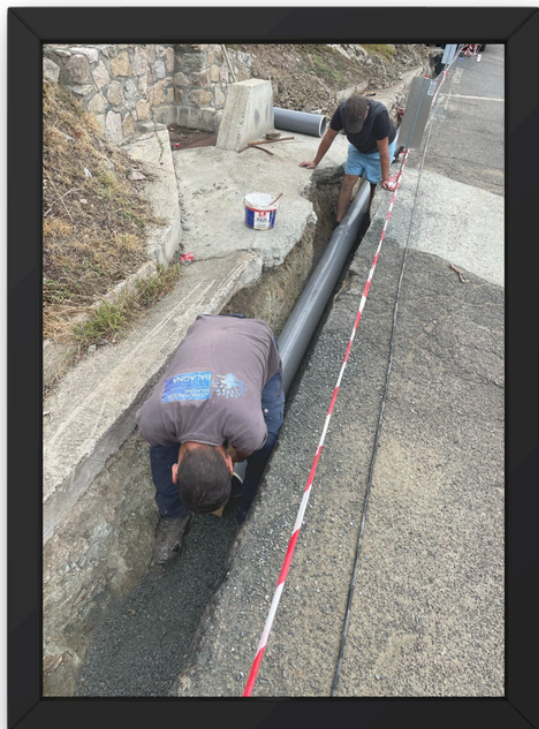
Composition du service

1 responsable de service
1 chargé du suivi des travaux
1 agent comptable et administratif
5 agents de terrain



Chiffres clés

6 741 personnes desservies
92 km de réseau d'eau potable
4 200 compteurs d'eau potable
3 500 compteurs d'assainissement collectif



Projets 2026

L'année 2026 verra la poursuite des investissements structurants engagés par la régie afin de moderniser les installations et d'augmenter les capacités de traitement.

- Création d'une nouvelle station d'épuration – Commune de Feliceto
 - Début des travaux : Avril 2026
 - Montant : 458 000 €
- Réhabilitation de la station d'épuration – Commune d'Olmi-Cappella
 - Montant : 97 500 €
- Création d'une station d'épuration – Commune de Mausoleo
 - Montant : 214 000 €
- Mise en place d'un système de Radio relève et d'une campagne de détection de fuites pour une gestion optimisée des consommations et de la perte de la ressource.

La régie Acqua Publica Balanina maintient son engagement à assurer un service public de l'eau performant, fiable et proche des usagers. La réactivité des équipes, la qualité des interventions et la volonté d'amélioration continue demeurent au cœur de l'action publique.

Chaque année, de nouveaux projets de réhabilitation, de création ou d'extension verront le jour selon les besoins exprimés par les communes. L'objectif reste inchangé : améliorer les rendements, garantir la qualité de l'eau et optimiser la performance du service.



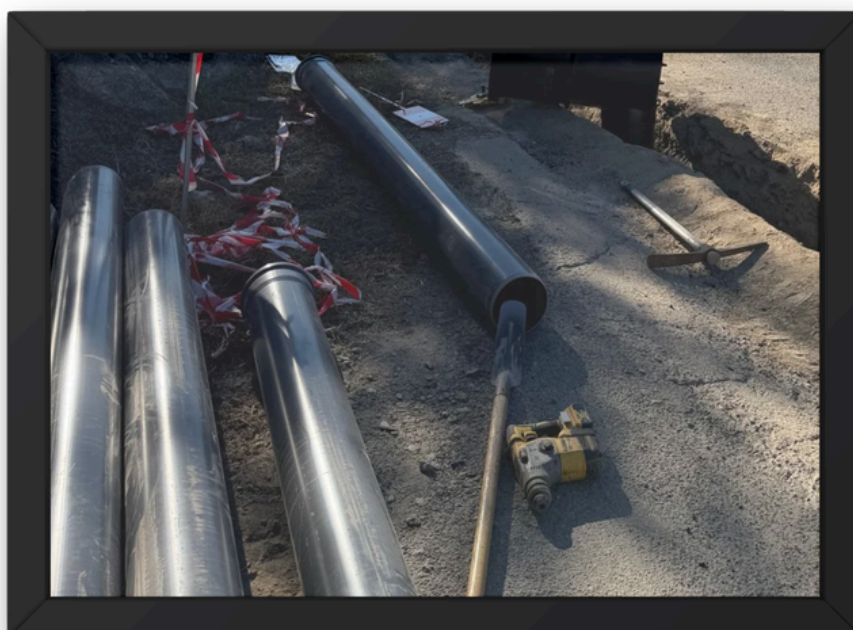
Les DSP

Pour les communes de Corbara, Pigna, L'Île-Rousse, Monticello et Santa-Reparata, depuis le 1er avril 2020, la gestion du service public d'eau potable de la CCIRB est assurée en délégation par l'OEHC, la gestion de l'assainissement collectif est assurée en délégation par Kyrnolia.

Actions 2025

Mise à jour du Schéma Directeur de l'assainissement des eaux usées du bassin de vie de L'Île-Rousse :
L'intercommunalité a lancé une mission de Maîtrise d'œuvre pour améliorer la gestion des eaux pluviales. En parallèle, pour éliminer tous les défauts d'intrusion d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées ou inversement, la Communauté de Communes souhaite donc réaliser un diagnostic de ses réseaux d'eaux usées pour identifier précisément ses défauts. La mission a été confiée au Bureau d'Etudes Insulaire (BEI) qui a commencé les investigations sur site (tests à la fumée, tests au colorant, reconnaissances visuelles des regards : passages caméra). Ceci conduira à l'élaboration d'un programme de travaux.
Une présentation du diagnostic a été réalisée en novembre 2025 auprès des élus du bassin de vie de L'Île-Rousse. Au premier semestre 2026, seront présentées les actions à mettre en œuvre ainsi que leur chiffrage.

Travaux d'extension du réseau d'assainissement au lieu-dit Cataraccio - Commune de Corbara :
Travaux réalisés pour desservir un quartier destiné à accueillir des logements communaux. Ils ont été réceptionnés le 15 décembre 2025.



LE CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

Mutualiser les moyens pour plus d'efficacité

Le CTI accueille les services techniques de la CCIRB : service de collecte des déchets, service de collecte des cartons et des encombrants, les ambassadrices du tri, les agents d'entretien des sentiers et les agents de la GEMAPI.

Le garage intercommunal, structure technique au service de l'intercommunalité, assure des fonctions essentielles au bon fonctionnement du parc automobile des services techniques.

Ses missions s'articulent autour des axes suivants :

1/ Entretien et réparation des véhicules de service :

Le garage intercommunal veille à la maintenance préventive et corrective de l'ensemble des véhicules appartenant à la CCIRB (véhicules utilitaires, poids lourds, engins spécialisés...). Cette mission comprend notamment :

- Les opérations courantes d'entretien (vidanges, pneumatiques, freins...),
- Les interventions de réparation mécanique ou électrique,
- La préparation et le suivi des contrôles techniques.

2/ Gestion administrative et technique du parc :

Le service est chargé d'assurer un suivi rigoureux des dossiers techniques et réglementaires relatifs aux véhicules, incluant :

- La tenue à jour des fiches de suivi,
- La gestion des échéances légales (contrôle technique, assurances...),
- L'établissement de bilans d'état et de rapports techniques,
- L'évaluation de l'état du parc afin d'en optimiser l'usage et la durée de vie.

Composition du service

1 responsable de site
2 mécaniciens



Chiffres clés

40 agents accueillis
35 véhicules
130 interventions du garage



COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS

Encourager le tri et gestion responsable des déchets

La Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne déploie un dispositif structuré de gestion des déchets, garantissant un service performant rendu aux usagers tout en préservant l'équilibre environnemental du territoire insulaire.

Les opérations de collecte sont assurées en régie par les agents intercommunaux du service dédié, qui veillent à la bonne exécution des missions sur l'ensemble du périmètre communautaire.

Le transport et le traitement des déchets sont externalisés et confiés au SYVADEC, pour un montant de 2 249 304 euros au titre de l'exercice 2025, contre 1 939 476 euros en 2024, traduisant ainsi l'évolution des coûts liés à la gestion des flux de déchets.

Différents modes de collecte sont proposés afin de répondre aux besoins de chaque public :

- La collecte en **porte à porte** destinée aux professionnels,
- La collecte en **points d'apport volontaire** pour les ménages,
- La collecte en **points d'apports sécurisés**.
- La collecte en **porte à porte, sur rendez-vous**, des encombrants.

Les mesures de prévention

- **Communication régulière sur les consignes de tri :**



- **Suppression des PAV et mise en place des points d'apport sécurisés (PAS) sur tout le territoire :**

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue du service public de gestion des déchets, la Communauté de Communes met en œuvre une stratégie visant à renforcer la qualité du cadre de vie tout en garantissant une gestion durable et responsable des déchets sur l'ensemble du territoire. Cette démarche s'inscrit dans les objectifs de préservation de l'environnement et d'optimisation des modes de collecte.

Afin de réduire les nuisances visuelles, sonores et olfactives observées sur la voie publique, notamment à proximité des anciens points d'apport volontaire, la Communauté de Communes engage une réorganisation progressive du dispositif de collecte. Dans une logique de modernisation et d'amélioration des performances de tri, les PAV seront supprimés progressivement au profit de points d'apport sécurisés, mieux intégrés dans l'environnement et répondant aux exigences actuelles en matière de propreté, de sécurité et d'esthétique.

2025 a vu la création des PAS de Fogata et de Belgodere village.

- **Le PLPDMA (Le programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)**

A travers la mise en œuvre de son PLPDMA, la CCIRB s'engage résolument dans la transition écologique. Ce programme, approuvé en décembre 2025 et établi pour la période 2026-2032, constitue un document stratégique définissant les grandes orientations et les actions concrètes destinées à réduire la production de déchets et à promouvoir l'économie circulaire sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Obligatoire pour toutes les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets, le PLPDMA fixe des objectifs mesurables de réduction des déchets ainsi que les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Construit tout au long de l'année 2025, il s'appuie sur un diagnostic complet du territoire, incluant la production de déchets, les pratiques de tri et les actions de prévention engagées.

A travers ce plan, la CCIRB se donne pour ambition d'atteindre une réduction de 17% de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant par rapport à l'année de référence 2010.

Composition du service

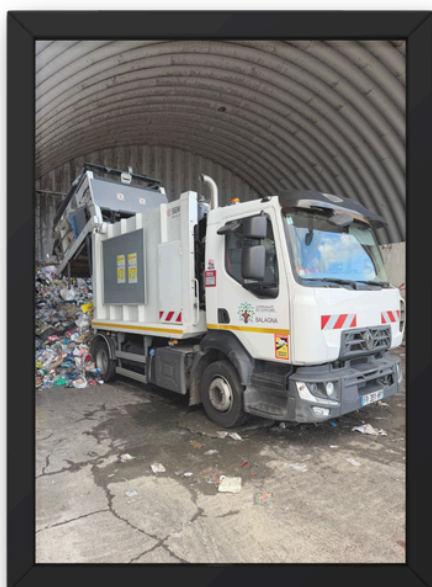
- 2 chefs de services OM/Tri sélectif
- 1 chef de service Cartons/Encombrants
- 13 chauffeurs (dont 4 CDD)
- 14 rippeurs (dont 2 CDD)
- 8 ambassadrices du tri (dont 2 CDD)

Chiffres clés

10 299 tonnes collectées dont :
2 303 tonnes de collecte sélective
5 544 tonnes de résiduels (OM)
368 tonnes de biodéchets
58 tonnes de textiles

2026 tonnes de valorisables collectées en
recyclerie

Taux de tri : 43,8 % en PAV.
75% au PAS de Losari.
65 % au PAS de Fogata



Une nouvelle politique de gestion des déchets à l'étude en 2026

- Extension des points d'apports sécurisés sur l'ensemble du territoire, notamment à Santa Reparata di Balagna, L'île-Rousse, Corbara, Monticello,
- Renouvellement des bacs de tri, afin d'assurer un meilleur confort d'utilisation et de renforcer la performance du tri sélectif,
- Ajout de colonnes à cartons supplémentaires sur le territoire,
- Mise en place d'une police verte et poursuite de l'installation de caméras de contrôle sur le territoire afin de prévenir les dépôts sauvages, d'assurer le respect des consignes et d'intensifier les actions de sensibilisation auprès de la population,
- Création d'une ressourcerie, basée sur le principe du « troc », afin de promouvoir le réemploi et de réduire la production de déchets.



MAINTENANCE

Une organisation technique efficiente et responsable

Le service Maintenance Technique de la Communauté de communes de L'Île-Rousse Balagne assure la maintenance préventive et corrective des bâtiments intercommunaux, ainsi que la réalisation de travaux de création et d'aménagement de petite envergure pour l'ensemble des services de la collectivité.

Le service intervient sur un périmètre étendu comprenant des bâtiments administratifs, des structures d'accueil du public et des équipements techniques répartis sur plusieurs communes du territoire.

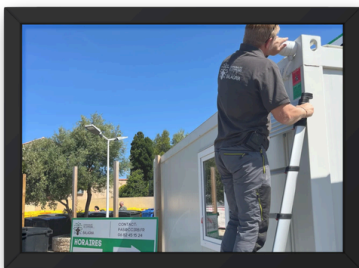
Le service contribue au bon fonctionnement quotidien des équipements, à la sécurité des usagers et des agents, ainsi qu'à la préservation du patrimoine bâti intercommunal.

Par son organisation et sa capacité d'intervention en régie, le service participe également à l'optimisation des dépenses publiques. La réalisation en interne d'une part importante des travaux permet de maîtriser les coûts, de renforcer la réactivité opérationnelle et d'assurer une gestion efficiente des ressources publiques.

Périmètre d'intervention

Le service maintenance intervient notamment sur les sites suivants :

- Siège de la Communauté de communes à L'Île-Rousse
- Casa di l'alloghju é di i casamenti
- Fabrique citoyenne
- Centre de Loisirs
- Résidence autonomie (participation aux aménagements intérieurs avant ouverture)
- Les 7 crèches intercommunales
- Les 4 postes de secours : Bodri, L'Île-Rousse, Losari et Ostriconi
- Les différents sites de collecte des ordures ménagères de tout le territoire
- Sur tout territoire pour le service patrimoine
- L'exploitation agricole



Bilan de l'année

L'année écoulée a été marquée par une activité soutenue, liée à l'augmentation du nombre d'équipements intercommunaux et au développement des services.

Le service maintenance a su répondre aux sollicitations des services tout en garantissant la continuité du fonctionnement des bâtiments et la sécurité des usagers.

Principales actions 2025

Participation aux finitions et aménagements de la résidence autonomie
Aménagement intérieur de la crèche de Muro
Création de plusieurs points de collecte d'ordures ménagères
Installation de 12 caméras de vidéosurveillance

Objectifs 2026

Le renforcement de la maintenance préventive afin de limiter les interventions d'urgence
La poursuite de la modernisation des équipements techniques
L'amélioration du suivi documentaire (rapports, fiches d'intervention, tableaux de bord)
Le maintien d'un haut niveau de qualité de service auprès des agents et des usagers

Missions principales du service

Les missions assurées par le service maintenance couvrent les domaines suivants :

Maintenance des bâtiments

Interventions de maintenance préventive et corrective (électricité, plomberie, serrurerie, menuiserie, petite maçonnerie, peinture, etc.)
Réalisation de travaux de création et d'aménagement de petits ouvrages
Participation aux phases de finitions sur certains chantiers

Climatisation et équipements techniques

Entretien et maintenance des systèmes de climatisation dans l'ensemble des locaux intercommunaux
Installation de nouveaux équipements de climatisation selon les besoins des services

Gestion des déchets

Création de plusieurs points de collecte d'ordures ménagères sur le territoire
Installation de 12 caméras de vidéosurveillance pour la surveillance des points d'apport volontaire dans différentes communes

Entretien des postes de secours

Travaux d'entretien général
Petites réparations
Suivi des équipements

DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

Prévenir les risques

Actions 2025

DECI

- Campagne de vérification des Points d'eau Incendie réalisée en interne par un agent vérificateur agréé,
- Remplacement de poteaux incendie vétustes ou hors service avec déplacement si besoin pour une optimisation opérationnelle,
- Protection d'une zone résidentielle avec l'implantation d'un nouveau poteau incendie,
- Étude de nouvelles implantations de PEI à la demande des communes et en concertation avec le SIS2B,
- Intégration de nos résultats sur la plateforme DECI du SIS2B pour un meilleur partage et accès aux données
- Sollicitation de l'OEHC pour la pose de nouveaux points d'eau incendie sur son réseau dans la zone d'activité de Corbara.

DFCI

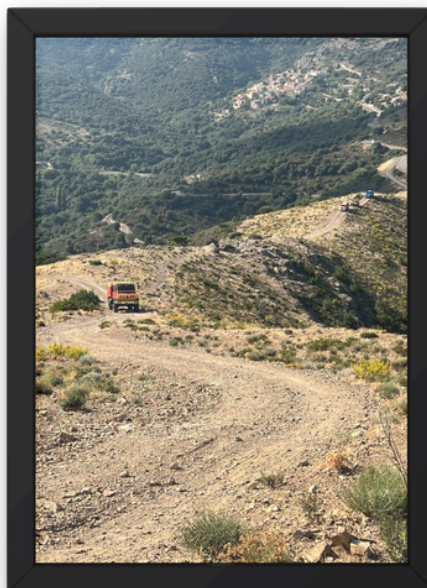
- Remise en état de l'alimentation en eau d'une cuve incendie de 30m³ sur la commune de Vallica,
- Dépôt de dossier pour les crédits zonaux de DFCI 2026 avec la demande d'implantation de points d'eau incendie sur la ZAL n°18 couvrant Santa Reparata di Balagna et Monticello,
- Travail en collaboration avec les Forestiers Sapeurs, le SIS2B et les services de l'État pour la finalisation de la Zone d'Appui sur la commune de Palasca,
- Intervention auprès de la Collectivité de Corse pour l'étude et la réalisation d'interface de protection autour des villages nouvellement appelées les Zones Tampons Exceptionnelles.

Composition du service

1 responsable de service
1 agent de terrain

Chiffres clés

Vérification de 261 PEI
Remplacement de 8 poteaux incendie
pour un montant de 31 630 €
Création d'un nouveau point d'eau
pour 4 750 €
Achat d'un brise-jet, compatible
avec le débitmètre pour 1 600 €



Projets 2026

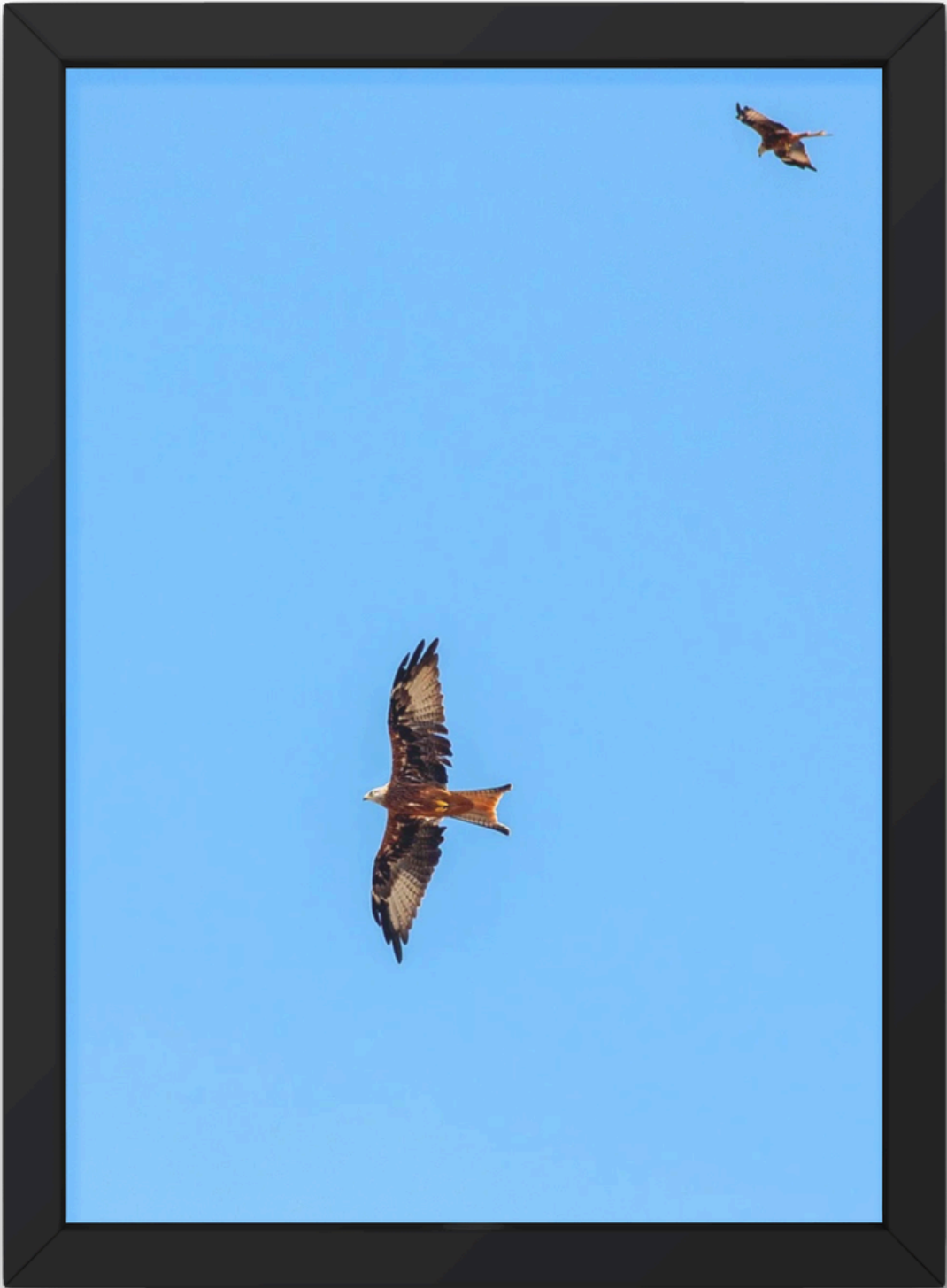
DECI

- Campagne de vérification des PEI
- Campagne de remplacements des PEI
- Campagne de création de PEI
- Convention avec l'OEHC sur la prise en charge des poteaux incendie existants, branchés sur son réseau.

DFCI

- Campagne de vérification des cuves et réserves d'eau existantes par un agent en interne
- Proposition des Zones Tampons Exceptionnelles désirées par les communes du territoire auprès du Groupe de Travail Thématiques DFCI et étude de faisabilité
- Régularisation des servitudes des zones d'appui à la lutte avec les services de l'État.





NATURA 2000

Préserver les milieux naturels et la biodiversité

Actions 2025

- Signature d'une convention avec le CEN Corse d'une durée de trois ans pour la réalisation des actions de veille et suivi écologique,
- Suivi de Milan Royal – Suivi de la population des espèces communautaires diurnes et nocturnes avec une attention particulière portée au hibou moyen duc,
- Étude parcellaire et travail de concertation avec les exploitants agricoles en soutien du CEN Corse en vue d'une ouverture du milieu,
- Animations auprès des 6-10 ans de l'Accueil collectif de mineurs de la CCIRB,
- Réalisation d'un livret de communication sur les espèces d'oiseaux protégées du site,
- Évaluation d'incidence Natura 2000 dans le cadre de projets soumis à autorisation d'urbanisme.

Composition du service

1 animateur Natura 2000

Chiffre clé

12 couples par km² :

c'est la densité de Milan Royal dans la Vallée du Reginu, qui concentre la fraction la plus importante de la population nicheuse en Corse et la plus forte densité en Europe.

Projets 2026

- Révision du DOCOB datant du 15 décembre 2010 sous réserve des financements FEADER,
- Suivi de Milan Royal - Suivi de la population des espèces communautaires diurnes et nocturnes avec une attention portée au hibou moyen duc,
- Action d'ouverture du milieu,
- Animation avec les 11-16 ans l'Accueil collectif de mineurs et de l'Accoltà giuvintù de la CCIRB.



SENTIERS

Entretenir et valoriser les itinéraires du territoire

Actions 2025

- Entretien et sécurisation des sentiers (débranchage, taille, élagage, nettoyage) assurés par l'équipe sentiers de la CCIRB (sur 170 km) et campagne d'entretien hivernale et estivale par un prestataire (sur 160 km) ;
- Pose et maintenance de la signalétique (panneaux, marquages, balisage) ;
- Optimisation des tronçons et des fréquences d'entretien en fonction du biotope présent, du linéaire, des accès ;
- Soutien logistique et technique aux événements organisés sur le territoire :
 - Le Trail de la Pietralbinca
 - Le Corsica Bike festival accueillant la finale de la Coupe de France VTT et autres manifestations sportives locales ;
- Balisage des sentiers d'intérêt communautaire inscrits au PTIPR par les services de la Collectivité de Corse, dans la continuité de la pose de la nouvelle signalétique.

En 2024, la Communauté de Communes a consacré des moyens à hauteur de 43 600 € pour :

- L'acquisition et l'entretien des outils de débroussaillage et de coupe.
- L'amélioration de la signalétique et du balisage.
- Le maintien en état opérationnel des véhicules et équipements utilisés par le service.

43 000 € pour les campagnes d'entretien hivernale et estivale.

Mais aussi pour l'accompagnement des événements sportifs

- Finale de la Coupe de France VTT : 12 407 €
- Outre l'entretien des chemins, le service intervient également :

- Au Centre technique Intercommunal,
- Dans l'entretien extérieur des crèches communautaires,
- Sur l'ouverture de sentiers à la demande des maires, en fonction des besoins locaux.
- Dans l'entretien extérieur de la nouvelle résidence autonomie

Composition du service

1 responsable de service
4 agents de terrain



Chiffre clé

+ de 300 km
de sentiers
ouverts

Projets 2026

Poursuivre l'entretien régulier des sentiers existants.
Développer de nouveaux circuits de randonnée, en lien avec les communes.
Renforcer la signalétique pour améliorer l'orientation et la sécurité des usagers.
Consolider le partenariat avec les organisateurs d'événements sportifs et culturels.
Explorer de nouvelles actions de sensibilisation du public à la protection des sentiers et de l'environnement.
Réaliser les campagnes d'entretien hivernale et estivale.
Etendre le réseau intégré au PTIPR.

GEMAPI

Prévenir les risques et restaurer les milieux aquatiques

Réalisations marquantes 2025 et chiffres clés

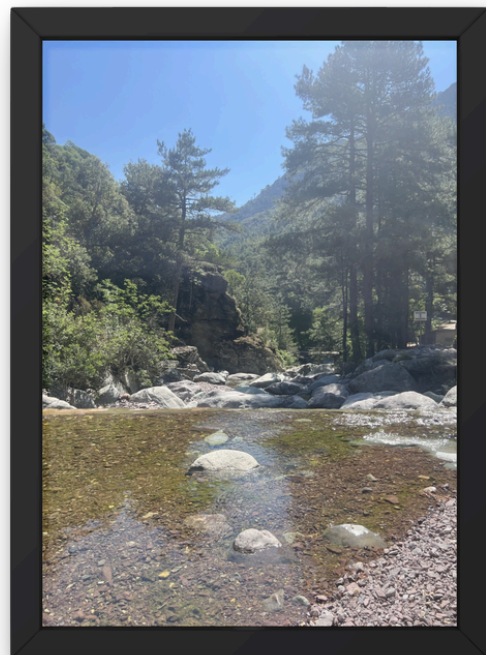
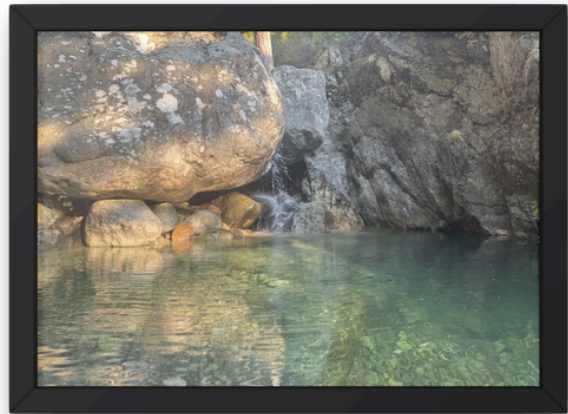
- Arrachage à l'aide de la Traction animale du Flamboyant d'Hyères à la station source (Feliceto) : 200m²
- Convention avec la pépinière de la Collectivité de Corse pour végétaliser des berges et acquisition de plants. Achat d'une dizaine de plants pour les premiers tests
- Remise en état de l'embouchure du cours d'eau Teghiella (Corbara) en partenariat avec le Conservatoire du Littoral : 200ml
- Entretien du cours d'eau Gargalagne (Urtaca) : 200ml
- Protection du Pont de la RT30, Ostriconi, avec l'enlèvement d'embâcles de gros diamètres : 10m³
- Formation à la reconnaissance de la faune aquatique protégée et envahissante. 0 espèce de tortue envahissante observée.
- Prélèvements d'eau pour analyses qualitatives : 4

Composition du service

- 1 Responsable de service
- 3 agents d'entretien de rivières

Projets 2026

- Formation des agents à l'abattage gros diamètre et milieux périlleux
- Participation avec la fédération de pêche à la préservation des truites en période d'étiage
- Arrêté de Déclaration d'Intérêt Général
- Lancement de l'étude hydraulique et hydromorphologique sur bassin versant du Giovaggio



SURVEILLANCE DES PLAGES

Une organisation opérationnelle au service de la sécurité

La CCIRB assure la création, la gestion et le financement des dispositifs de sécurité et de surveillance des plages. Les équipements de surveillance (postes de secours et tours de guet) ont été reconstruits afin de garantir des installations conformes, sécurisées et adaptées aux besoins du territoire.

- Plage de l'Ostriconi :
Tour de guet en bois démontable. Présence de 2 à 3 sauveteurs du 1^{er} juillet au 31 août, équipés d'une rescue board et véhiculés avec un buggy.
- Plage de Losari :
Tour de guet en bois démontable. Présence de 2 à 3 sauveteurs du 1^{er} juillet au 31 août, équipés d'une "rescue board".
- Plage de L'île-Rousse :
Poste de secours de 67m² et chaise de surveillance en bois démontable. Présence de 2 à 5 sauveteurs du 15 juin au 15 septembre, équipés d'une rescue board.
- Plage de Bodri et Ghjunchitu :
Poste de secours de 30m² et chaise de surveillance en bois démontable. Présence de 4 sauveteurs du 1^{er} juillet au 31 août, équipés de deux rescue board.

Le balisage des plans d'eau est mis en place conformément à l'arrêté conjoint Commune/Préfet Maritime (Balisage des 300m, chenaux d'accès aux plages). La matérialisation des Zones Réservées Uniquement à la Baignade est réalisée grâce à des panneaux mobiles, installés en fonction de la météo du jour et des courants. La signalisation des zones à courants dangereux grâce à des panneaux spécifiques.

Actions 2025

- Mise en place de la surveillance des plages conformément à la convention établie avec le SIS2B
- Mise en place du balisage des plages avec une extension de la bande des 300m sur la commune de Monticello (Plage du Caruchettu)
- Entretien des bâtis, effectué par un agent de maintenance de la CCIRB

Projets 2026

- Renouvellement de la convention de surveillance des plages
- Campagne annuelle d'entretien du bâti
- Balisage des plans d'eau

Chiffres clés

163 703 € pour 2025 :

- Surveillance des plages : 117 988 €
- Balisage des plages : 37 755 €
- Maintenance : 7 960 €



HABITAT

Favoriser un habitat durable et de qualité

La politique territoriale en matière d'habitat et de rénovation de la CCIRB repose sur plusieurs initiatives structurantes visant à répondre aux besoins locaux et à améliorer les conditions de vie des habitants :

- **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat- Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**

La CCIRB a mis en place une nouvelle OPAH-RU avec volet Copropriétés Dégradées, couvrant ses 22 communes, pour un budget total de près de 6 millions d'euros. Ce dispositif vise à :

- Rénover et adapter les logements pour répondre aux normes modernes de confort et d'efficacité énergétique.
- Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.
- Réhabiliter les copropriétés fragiles, notamment en milieu rural.
- Encourager les propriétaires à remettre des logements vacants sur le marché locatif à long terme pour répondre à la forte demande de logements.

Ces efforts incluent également un accompagnement pour les ménages âgés ou précaires, afin de favoriser leur maintien à domicile tout en luttant contre l'isolement.

- **Programme de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC)**

Ce programme complémentaire aide les copropriétés désorganisées et/ou inorganisées à retrouver une structure fonctionnelle leur permettant de bien gérer et entretenir leur immeuble ou, le cas échéant, de réaliser des travaux grâce au soutien du dispositif de l'OPAH-RU avec volet Copropriétés Dégradées.

- **Service de rénovation énergétique du tertiaire public**

Ce programme accompagne les communes dans leurs projets d'optimisation et de rénovation énergétique de leurs bâtiments tertiaires. Il identifie les bâtiments publics tertiaires, les caractérise, mesure et analyse les consommations et le confort et formule des préconisations. Il accompagne ensuite les collectivités pour la réalisation des études et le choix du scénario de rénovation énergétique.

- **NOUVEAU : Pacte Territorial France Rénov'**

Depuis le 1^{er} septembre 2025, ce pacte signé avec l'Anah, permet d'intensifier la détection, la sensibilisation et la communication sur tous les dispositifs France Rénov' auprès de tous les ménages du territoire. Les missions d'information, conseil et orientation des ménages à travers le guichet unique de l'habitat et du logement de la CCIRB, A Casa di l'alloghji è di i casamenti, sont ainsi renforcées.



Réalisation et Actions

Durant la période de janvier à décembre 2025, 477 personnes ont été conseillées à la maison de l'habitat. En très grande majorité (76%) il s'agit de propriétaires occupants qui viennent solliciter des conseils.

Les demandes traitées dans le cadre de l'OPAH-RU concernent principalement des travaux de rénovation énergétique (45%) puis, dans une moindre mesure, des travaux d'adaptation du logement à l'autonomie des personnes (27%) et enfin, des travaux de rénovation globale de logements vétustes (15%). Pour autant, les dossiers déposés pour financement concernent principalement des demandes d'adaptation des logements à l'autonomie. La difficulté d'obtenir un devis de rénovation énergétique d'un logement établi par une entreprise labellisée RGE est un frein majeur.

La mise en œuvre du POPAC a permis :

- De finaliser les travaux et de solder les dossiers de 2 copropriétés issus de la précédente OPAH, qui avaient engagé leurs travaux en 2019.
- De déclencher le volet Copropriétés Dégradées pour 3 immeubles accompagnés dans le cadre du POPAC.
- De renouveler le POPAC pour la période 2025 – 2028.
- D'accompagner 54 copropriétés dans leur fonctionnement et la définition de leurs besoins.

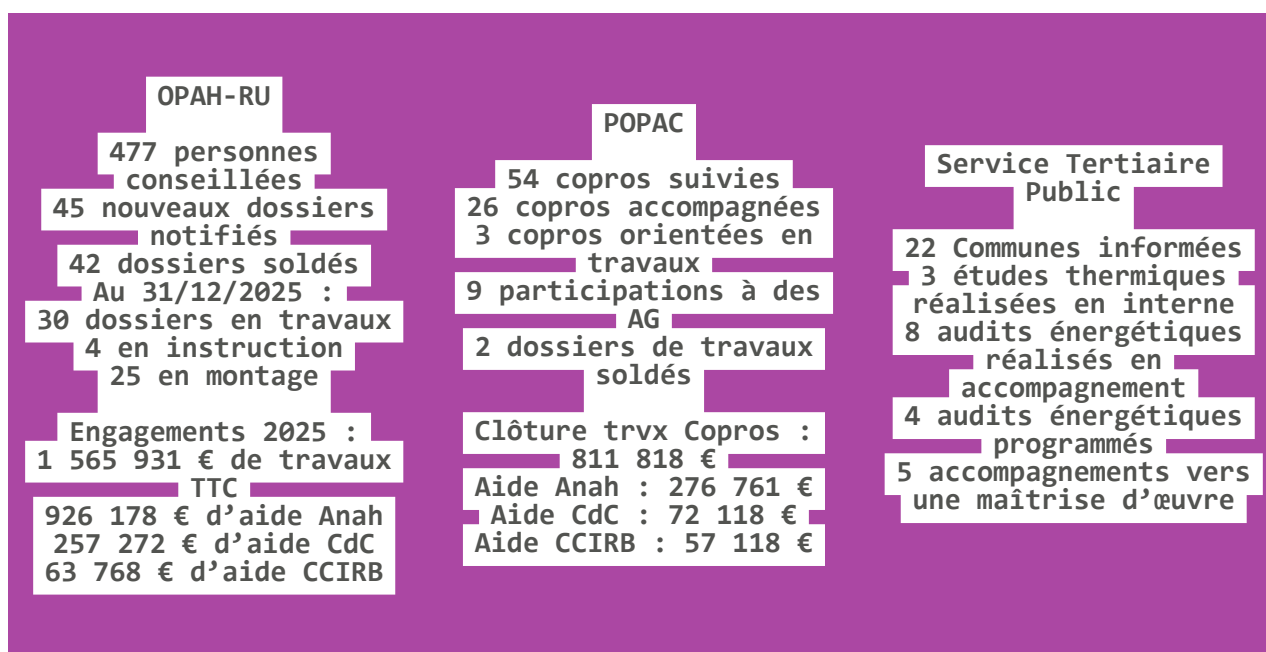


Le service de rénovation énergétique du tertiaire public a permis d'accompagner 8 Communes (Costa, Feliceto, Monticello, Olmi-Cappella, Pigna, Pioggiola, Santa Reparata et Urtaca) dans la réalisation d'audits énergétiques de leurs bâtiments tertiaires (Mairies, écoles, salles polyvalentes, salles de sport, salles de spectacles). 5 bâtiments vont s'engager en phase travaux avec l'appui d'un maître d'œuvre.

Composition du service

1 responsable du service
 1 chargée de mission OPAH
 1 chargée de mission POPAC
 1 chargé de mission énergie
 1 chargée de relations publiques et institutionnelles
 1 assistante administrative

Chiffres clés



Projets 2026

Conduite du volet Copropriétés Dégradées et du dispositif « petites copropriétés » (moins de 20 lots) qui permet l'abaissement du seuil de lots d'habitation principale de 75 % à 65 % et s'affranchit des 35 % de gain énergétique sous réserve de réaliser un diagnostic technique global (ou d'un audit énergétique) du bâti assorti de l'accompagnement par un maître d'œuvre aux compétences architecturales et thermiques.

Mise en place d'un observatoire du logement dans le cadre d'une Veille et Observatoire des Copropriétés (VOC) sur les 22 communes. L'observatoire permettra de mieux cartographier le parc privé, d'identifier les logements vacants, les résidences secondaires ou les logements potentiellement indignes, et de repérer les copropriétés fragiles en temps réel.

Développement de conventions et contrats avec différents partenaires afin d'optimiser l'action des dispositifs d'OPAH-RU et de son volet CD, du POPAC et du Pacte Territorial France Rénov' :

- L'ADIL pour offrir gratuitement à tout public (particuliers et Collectivités), un conseil personnalisé, objectif, neutre, juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives au logement et à l'habitat
- Le CAUE de Haute-Corse pour apporter une expertise architecturale sur des immeubles patrimoniaux
- Un notaire pour accéder aux fiches immeubles, un bureau d'étude structure pour analyser les désordres structurels du bâti, etc.

PATRIMOINE

Préserver et valoriser l'héritage du territoire

Actions 2025

Label "Pays d'art et d'histoire" :

- Validation de la fiche n°3 constituant l'ultime étape du processus lequel détaille le programme d'actions, les moyens financiers engagés, les ressources humaines mobilisées, incluant le recrutement effectif d'un étudiant en alternance, ainsi que le calendrier opérationnel de mise en œuvre.
- Rencontre annuelle des chefs de projet "Pays d'art et d'histoire" organisée par la DRAC sur le thème de « l'inventaire : définition, besoins et usages ». Ce moment de réflexion et de mutualisation d'expériences a permis de renforcer les liens entre territoires labellisés et en cours de labellisation.
- Actions menées à l'occasion des 40 ans du label VPAH :
 - Organisation d'une visite guidée du site de Losari par le service Patrimoine, dans le cadre de la double célébration des 50 ans du Conservatoire du littoral et des 40 ans du label Ville et Pays d'art et d'histoire (VPAH).
 - Conception et réalisation d'un panneau explicatif présentant le territoire et la démarche de labellisation afin de l'intégrer à l'exposition organisée par la DRAC consacrée aux 40 ans du label PAH, installée sur les grilles des préfectures d'Ajaccio et de Bastia. Visible prochainement sur le territoire.

Sentier du patrimoine de Speloncato

- Travaux de création du sentier achevés pour un montant de 758 139 € HT, financés par la CDC et le FEADER, création d'une visite virtuelle et d'une application mobile
- <https://360-sdp.arobase.corsica/speloncato/>

Patrimoine vernaculaire

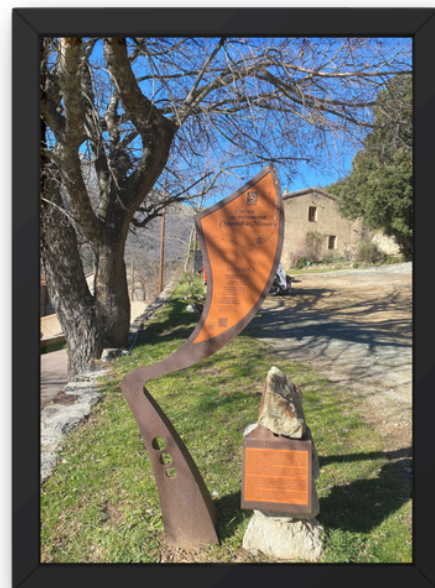
- Travaux de réhabilitation de 6 sites achevés, pour un montant de 298 128,50 €HT, financés par l'OEC et l'État :
 1. Fornu suttanu à Curbara
 2. Fontaine d'Occiglioni à Santa Reparata di Balagna
 3. U lavatoghju à Nesce
 4. U lavandaghju canali à Costa
 5. La fontaine de Canalettu à Ville di Parasu, hameau de Rustu
 6. A funtana à Nuvela
- Rédaction et traduction en langue corse des textes descriptifs afin de réaliser la signalétique

Projet de création d'un sentier du patrimoine Pigna-Corbara

- Réalisation d'une étude de faisabilité
- Recherches historiques et rédaction du dossier de candidature en concertation avec les communes de Pigna et Corbara.

Journées Européennes du Patrimoine (JEP)

- Recensement des événements proposés par les communes ainsi que par les acteurs associatifs et culturels du territoire ;
- Création d'un programme intercommunal partagé, en collaboration avec le service Communication, l'Office de tourisme intercommunal (OTI) et les communes ;
- Attention particulière portée au projet « Nant'à i passi di Pasquale Paoli », avec l'organisation de deux conférences à Nessa et à Santa Reparata di Balagna ;
- En partenariat avec le service Mobilité, organisation d'un concours photographique sur le thème « Le patrimoine en mobilité », dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité. L'objectif était de susciter un regard sensible sur le patrimoine accessible à pied, à vélo ou par des modes de déplacement doux ;



Commémoration du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli – "Nant'à i passi di a memoria di Pasquale Paoli, u babbu di a patria" - Avril à décembre 2025.

Actions à destination du grand public

- **Visites guidées** : organisation de quatre visites guidées de L'Île-Rousse, ayant rassemblé environ 120 participants (publics locaux et visiteurs) ;
- **Cycle de conférences et de rencontres** : mise en œuvre d'un programme comprenant huit conférences, une table ronde, des séances de dédicaces d'auteurs, deux conférences-expositions (dont une bilingue), un atelier de lecture en langue corse et un atelier de généalogie ; fréquentation variable sur une échelle de 30 à 80 participants.
- **Exposition** : réalisation d'une exposition itinérante composée de dix panneaux retraçant la vie de Pasquale Paoli et ses liens avec la Balagne.

Dans le cadre de la commémoration du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli, le service Patrimoine a accompagné l'organisation de deux événements menés avec l'Associu I Fochi Paoli, inscrits dans le programme L'Ora di u ritornu, dédiés à la commémoration du retour des cendres et au lancement officiel du tricentenaire. (Visite guidée thématique de L'Île-Rousse offerte ainsi qu'une conférence de Jean-Christophe Liccia).

Actions à destination du public scolaire

Premier degré

- Mise en œuvre de 25 heures de lecture et de chant en bilingues, en partenariat avec l'association Pratica Lingua Balagna, au bénéfice de plus de 480 élèves allant de la petite section maternelle au CP (22 classes) ;
- Réalisation de dix actions pédagogiques bilingues dans les écoles, en partenariat avec l'INEACEM (Institut d'Études Appliquées des Civilisations et des Espaces Méditerranéens), auprès de 250 élèves répartis sur 11 classes ;
- Organisation de visites pédagogiques du musée Pasquale Paoli à Morosaglia et financement des transports en bus pour 240 élèves (12 classes, 6 écoles).

Collège Pascal Paoli

- Organisation de la représentation bilingue de la pièce « Aspittendu à Paoli », proposée par la troupe TeatrEuropa au Coscec de L'Île-Rousse, pour 150 élèves ;
- Organisation de deux visites guidées de L'Île-Rousse en français pour deux classes de 4^e (50 élèves).

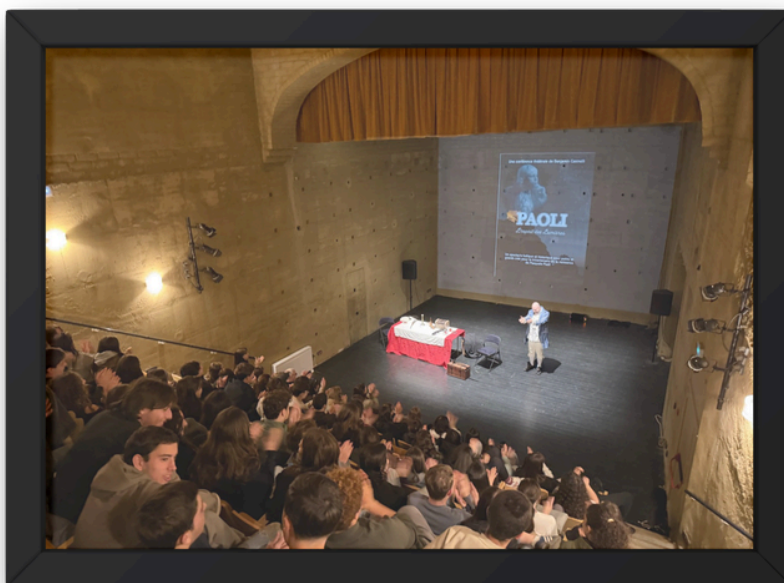
Lycée polyvalent de Balagne

- Organisation d'une conférence théâtrale inédite de Benjamin Casinelli, « Paoli et le siècle des Lumières », à l'Auditorium de Pigna, réunissant 115 élèves ;
- Projection du film « Les Exilés » de Rinatu Frassati, en langue corse, au cinéma Le Fogata, pour 180 élèves ;
- Randonnée pédagogique depuis le col de Bataille vers le couvent San Francescu de Caccia suivie d'une conférence de Didier Ramelet-Stuart pour une classe de 22 élèves,

soit 317 lycéens concernés au total.

Actions en direction du jeune public hors temps scolaire (ACM et Accolta Ghjuventù)

- Organisation de 10 séances de lectures et de chants en langue corse en ACM, ayant réuni 300 enfants ;
- Mise en place d'une sortie culturelle au musée Pasquale Paoli pour les jeunes de l'Accolta Ghjuventù, avec la participation de 13 adolescents.



Création et mobilisation d'un réseau de partenaires

Le programme Paoli 2025 s'est appuyé sur un large réseau de partenaires, associant institutions, acteurs culturels, éducatifs et associatifs du territoire.

- Partenaire institutionnel et financier principal : La Collectivité de Corse.
- Partenariats territoriaux : Les communes du territoire en particulier celles mobilisées (Belgodere, Costa, Corbara, Pioggiola, Olmi-Cappella, Speloncato, Ville-di-Paraso, Santa-Reparata-di-Balagna, Lama, Nessa, Monticello), les intercommunalités voisines et le réseau VPAH, notamment la Communauté de communes Castagniccia-Casinca (invitée de la table ronde).
- Partenariats éducatifs : L'ensemble des établissements scolaires publics du territoire (premier et second degré : écoles, collège, lycée) et leurs équipes pédagogiques.
- Partenariat universitaire : L'Université de Corse et la M3C (Médiathèque culturelle de la Corse et des Corses), notamment à travers le prêt de l'exposition « La formation des élites au XVIII^e siècle ».
- Institutions patrimoniales et de recherche : Le musée Pasquale Paoli de Morosaglia et l'INEACEM (Institut d'Études Appliquées des Civilisations et des Espaces Méditerranéens).
- Professionnels de la médiation : Les guides-conférenciers de Balagne.
- Réseau associatif culturel, culturel et patrimonial : La Montagne des Orgues, l'Aria (Attellu di lettura), Teatreuropa, Storia Corsa, Pratica Lingua Balagna, CNCM Voce, le cinéma Le Fogata, l'Associu I Fochi Paoli, l'association Corbara Cultura, l'association A Pro di e Ville, l'Association Corsica Genealogia, le Coworking de Balagne, ainsi que les associations culturelles du territoire etc. Les confréries de Balagne ont également été associées lors de la journée organisée dans le Giussani.
- Acteurs culturels et scientifiques : Historiens, chercheurs, auteurs et passionnés, parmi lesquels : Evelyne Luciani, Laetizia Castellani, Jean-Pierre Poli, Jean-Dominique Poli, Édouard Flach-Malaspina, Santu Massiani, Jean-Christophe Liccia, Louis Belgodere, Antoine Franzini, Stéphane Pergola, Erick Micelli, Sampiero Sanguinetti, Stéphane Orsini, Dominique Taddei, André Flori, Isabelle Flores et Gérard Agati.
- Lieux et équipements culturels mobilisés : La Stazzona, l'Auditorium, le cinéma Le Fogata et le parc de Saleccia.
- Transports : partenariat avec les trois compagnies d'autocaristes.
- Collaboration interservices : Les services Patrimoine, Communication, Mobilité, OTI et la Fabrique Citoyenne.

Composition du service

- 1 chargée de projet
- 1 alternant



Chiffres clés

JEP : ~30 événements inscrits sur OpenAgenda.
+ de 20 édifices religieux ouverts au public.

PAOLI 2025 : 14 actions comprenant 82 interventions pédagogiques avec la contribution de + de 45 partenaires.
1560 élèves mobilisés
650 participants



Projets 2026

Label "Pays d'art et d'histoire" :
Présentation du projet en Conseil des sites de Corse, signature de la convention tripartite (CDC, DRAC, CCIRB) et lancement du programme d'action

Patrimoine vernaculaire
Installation de la signalétique

Participation à des événements culturels et scientifiques



PETITE ENFANCE

Garantir l'accueil et l'accompagnement des jeunes enfants et des familles

L'année 2025 a été marquée par une dynamique forte au sein du service Petite Enfance, avec la volonté constante d'améliorer la qualité d'accueil des jeunes enfants, de renforcer l'accompagnement des familles et de soutenir les professionnels.

Cette année a vu la création d'un nouvel espace dédié aux parents et assistantes maternelles « A Casa Zitellina ». Un lieu ressource, d'échange, d'information et de soutien :

- Lieu d'Accueil Enfants Parents ouvert en octobre, 3 demi-journées par semaine avec des professionnelles formées à l'accueil bienveillant
- Un Relais Petite Enfance, 2 demi-journées par semaine à destination des assistantes maternelles, un soutien dans leurs pratiques et un lien avec les familles.

Un nouveau service innovant a été déployé : le Thérapeutique Bain Bébé, inspiré de la méthode développée par Sonia Krief.

Un cadeau offert par la Communauté de communes à tout nouveau parent dans les 3 premières semaines de vie de leur nouveau-né, un moment de douceur, de réassurance et de lien.

Actions 2025

Poursuite des actions autour du bien-être de l'enfant et renforcement de la qualité éducative.

Pour cela différentes actions menées :

- Formation des agents : « massage et portage », « poser les limites et exercer une autorité bienveillante et structurante », « gestes et postures » et recyclage aux gestes qui sauvent.
- 5 parcours de VAE
- La 1ère édition de notre fête de Noël inter-crèches
- Mise en place de temps d'analyse de la pratique professionnelle conformément à la législation
- Mise en place d'une crèche immersive en langue Corse à Santa Reparata, avec la formation de perfectionnement de toute l'équipe ainsi que la création de supports muraux bilingues
- Optimisation des plannings et modalités d'accueil pour répondre au mieux aux besoins des familles

Composition du service

49 agents :

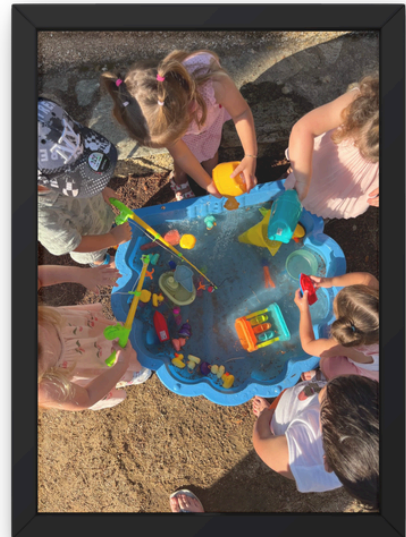
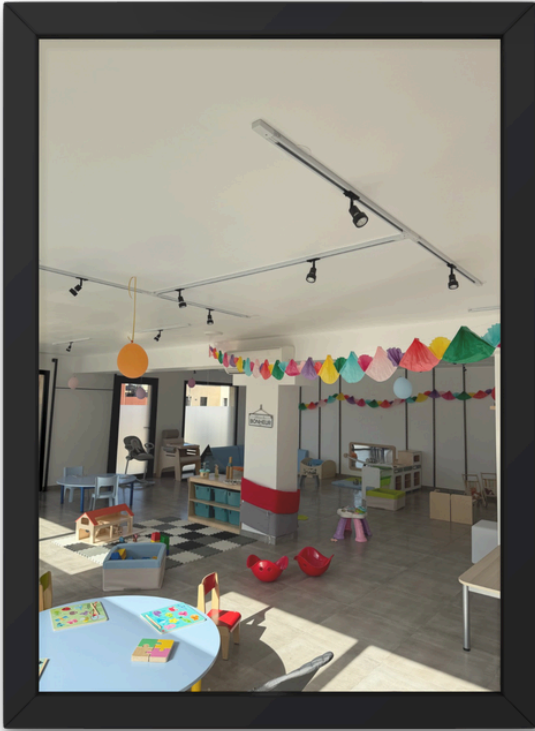
- 1 infirmière puéricultrice DE
- 1 infirmière DE
- 2 éducatrices jeunes enfants
- 10 auxiliaires de puériculture
- 34 agents titulaires du CAP petite enfance
- 1 agent d'animation

Chiffres clés

7 crèches pour 22 communes
188 enfants accueillis
pour 102 places
171 familles bénéficiaires
23 Thérapeutiques Bain Bébé
auprès de 20 familles

Projets 2026 :

- Interventions de professionnels au bénéfice des enfants : un ostéopathe à raison de 2 visites annuelles pour de l'observation et détection de troubles du développement.
- Des ateliers musique, danse et yoga mis en place au sein des crèches par une artiste
- Poursuite des projets autour du thème national de l'équilibre
- Poursuite de l'accompagnement des agents dans leur parcours d'évolution professionnelle
- Poursuite de la réflexion sur la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille, la place du parent dans les établissements
- Poursuite de la professionnalisation des agents : gestes et postures, Snoezelen, 1^{er} secours,
- Mise en place d'un conseil des parents
- Poursuite du développement du nouvel espace
- Développer l'attractivité des métiers de la petite enfance avec des interventions dans les différents lieux de formation, au collège et avec l'accueil de stagiaires
- Un contrat d'apprentissage d'une future auxiliaire de puériculture



RESTAURATION SCOLAIRE

Une restauration de proximité au service du parcours scolaire

Dans le cadre d'une bonne organisation des services, la CCIRB assure à titre gracieux pour les communes, la gestion des inscriptions, les achats de repas et la facturation aux usagers.

Pour l'année 2025 :

Office de restauration scolaire de L'Île-Rousse - école Albert Camus : 10 180 repas servis à la cantine avec une moyenne de 74 enfants inscrits par jour

Office de restauration scolaire de L'Île-Rousse - école Petit Prince : 3 109 repas servis à la cantine avec 23 enfants inscrits par jour

Office de restauration scolaire de Corbara : 3300 repas servis à la cantine avec 25 enfants inscrits par jour

Office de restauration scolaire école maternelle de Santa-Reparata-di-Balagna : 4 225 repas servis à la cantine avec 30 enfants inscrits par jour

Office de restauration scolaire école primaire de Santa Reparata di Balagna : 3 569 repas servis à la cantine avec 26 enfants inscrits par jour

Total
24 383 repas dont 17 049 repas pour les écoles primaires et 7 334 repas pour les écoles maternelles pour
l'année 2025
Soit 170 repas servis en moyenne par jour



LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'action sociale

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile propose une assistance aux gestes du quotidien (entretien du logement, socialisation, aide administrative, courses...) et s'assure de la mise en œuvre de soins, lorsque ceux-ci sont nécessaires, pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique invalidante. Il s'agit de faciliter le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Composition du service

1 agent administratif
3 agents auxiliaires de vie

Chiffres clés

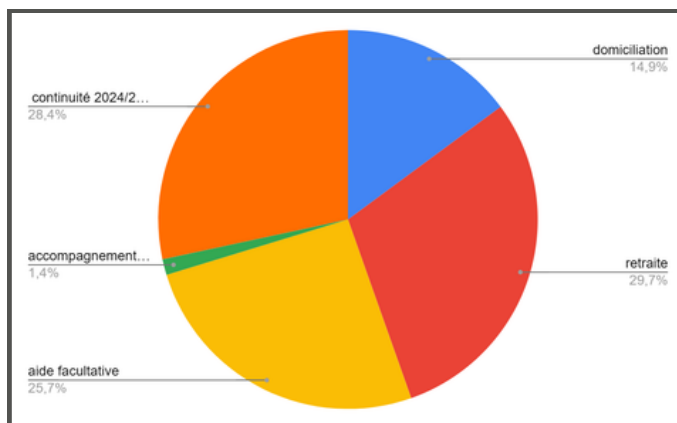
22 bénéficiaires
3 947 heures réalisées à domicile

Dépôt du dossier de conformité SAD auprès de la collectivité de Corse et baisse des coûts de fonctionnement pour une meilleure stabilité de l'activité.

Le Service du suivi social individuel permet d'accompagner les personnes sans enfant à charge du territoire dans leurs démarches administratives ou qui font face à des difficultés sociales et/ou financières : domiciliation (donner une adresse postale aux personnes qui n'en ont pas pour des démarches administratives), Aide et secours (colis alimentaire, dette de loyer ou énergétique...), accompagnement administratif, retraite, gestion budgétaire, demande d'un micro crédit...

Chiffres clés

74 usagers ont été accueillis dont 68 ont nécessité un accompagnement
11 pour domiciliation
23 pour une aide administrative
34 pour une aide facultative



L'épicerie sociale et éducative, A buttea solidaria, a pour mission d'accompagner les personnes dans le besoin et de leur donner accès à des produits alimentaires et d'hygiène à 20% de leur prix d'achat.

De façon générale, les bénéficiaires présentent une grande hétérogénéité : personnes isolées, retraités, personnes en activité mais avec de faibles ressources, personnes en maladie de longue durée, invalidité, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi longue durée, familles monoparentales.

Ils subissent tous une grande précarité et l'accès à l'épicerie leur permet d'accéder à une alimentation de meilleure qualité.

Action 2025

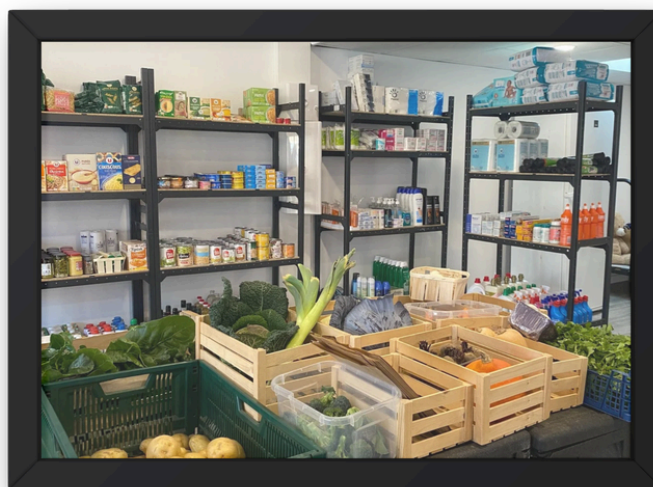
- Création d'un lieu convivial au sein du local
- 19 demandes d'ouverture de droits ont été formulées à l'épicerie sociale en 2025, 15 d'entre elles ont généré un accès à l'épicerie sociale.
- 21 dossiers ont eu une continuité de prise en charge de 2024 à 2025.

Les demandes initiales sont formulées de manière spontanée ou sur la base d'orientation des services sociaux du territoire : CDC, MSA, Mission Locale Rurale et TZNR.

L'importance des orientations des prescripteurs sociaux traduit l'intérêt et la qualité du maillage avec les autres acteurs sociaux du territoire.

Chiffres clés

35 foyers accueillis soit
63 personnes
8171 kg de nourriture
distribuée
Distribution des légumes de
la régie maraîchère
15 colis alimentaires
d'urgence ont été
distribués.
1 agent de vente dédié et un
responsable du service



Résidence autonomie « U trifoliu di a vita » : ouverte depuis le 3 novembre 2025

La résidence accueille des personnes âgées encore autonomes, seules, en couple ou en situation de handicap, dans un environnement sécurisé, confortable et à taille humaine.

Elle propose 25 logements adaptés, ainsi qu'un espace de vie collectif pensé pour favoriser les rencontres, maintenir le lien social et lutter contre l'isolement, tout en respectant le rythme et l'indépendance de chacun.

Des intervenants extérieurs (professionnels de santé, services à domicile, coiffeurs...) peuvent également y intervenir, afin d'offrir aux résidents des services de proximité, simples et rassurants.

Plus qu'un lieu d'hébergement, « U Trifoliu di a Vita » est un lieu de vie et de lien, permettant de vieillir sereinement, entouré et accompagné.

Chiffres clés

Équipe

- 1 directrice
- 1 agent d'accueil et de prévention de la perte d'autonomie
- 1 agent d'animation
- 1 agent de restauration et d'entretien

24 visites de
l'établissement au cours de
l'année 2025.
Intégration de 6 résidents
dès l'ouverture qui ont été
rejoints par 3 autres en fin
d'année.

Création d'une aide facultative supplémentaire pour répondre aux besoins des usagers de la résidence : une aide exceptionnelle est accordée aux foyers dont les ressources cumulées sur une période de 12 mois, sont inférieures à 12 400 € pour une personne seule et à 19 260 € pour un couple. Celle-ci prend en charge 20% des charges locatives et la totalité des frais de prestations obligatoires.

Territoire Zéro Non-Recours aux droits (TZNR)

Ce projet vise à mobiliser les droits légaux et extra légaux des habitants de la Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne pour lutter contre le non-recours aux droits.

Dans une démarche d'aller vers, TZNR veut sensibiliser les habitants, évaluer leurs droits mobilisables et leur proposer un accompagnement à leur activation.

Orientation par les partenaires et conventionnement avec les bailleurs sociaux afin de pouvoir cibler des lieux de résidence et être ainsi plus efficace.

Action 2024-2027

Lancement et déploiement de la démarche

Composition du service

1 coordinatrice

Financement

138 993€ de la DDETSPP pour le projet de 3 ans, dont 46 331€ perçus sur 2025

RETRAITE	LOGEMENT	SOLIDARITÉ	SANTÉ	EMPLOI	ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF préalable
APA	APL	RSA	CSS - CSS PF	PPA	Domiciliation administrative
ASPA	Chèque énergie	APA	PUMA	Aides à l'insertion	CNI - Titres de séjour
Réversion	VISALE	ASF	AME	Prima Strada	Déclaration de revenus
Retraites		Aide alimentaire	AAH	ARE ASS	Indus
		Capital décès	IJ		Carte vitale
		Prime exceptionnelle CDC			Compte ghjuventù
		Surendettement			Régularisation de carrière
					Mutation logement social
					Identité numérique
					Accréditation Air Corsica



Alliances locales : retenu dans le cadre de l'Appel à projet « Pour favoriser des alliances locales de solidarités dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté » lancé par la DREETS, le CIAS a pu acquérir 2 véhicules à destination des usagers rencontrant des difficultés de mobilité pour entrer ou rester en emploi ou en formation. Les conventions de prêt débutées en novembre 2024 se sont poursuivies tout au long de l'année 2025.

O2R : Il s'agit, dans une démarche "d'aller vers", de repérer ces personnes, leur permettre d'identifier le coordonnateur du projet qui, en s'adaptant à leur besoin, les assister dans la co-construction d'un parcours "sur mesure" en 3 phases : remobilisation, accompagnement social puis à visée professionnelle. Souscription en 2025 à la plateforme de permis solidaire pour donner accès aux usagers à des cours de code gratuits et baisser ainsi les freins liés à la mobilité.

1 Coordinatrice et 24 bénéficiaires sur 2025

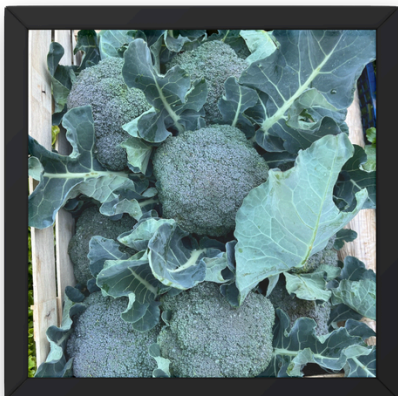
Financement :
144 798€ de la DREETS pour les 3 ans du projet

Suivi des différentes formations proposées par la préfecture et le réseau des partenaires pour actualiser les connaissances des agents et accompagner au mieux la population.

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires : Formation dispensée sous la forme de cours du soir, sans exigence de niveau scolaire préalable, qui permet de valider un diplôme de niveau baccalauréat et d'avoir ainsi accès aux études supérieures. Cette seconde année de formation, proposée en collaboration avec l'université de Corse, a permis aux 4 candidats de suivre les cours au sein des locaux de la Communauté de communes et de passer leurs examens... 100% de réussite pour cette session balaigne. Nous comptons 6 nouveaux inscrits à la rentrée de septembre 2025.

Financement :
Accueil des étudiants : Université de Corse (participation de 2 500€) ;
rémunération des enseignants : rectorat.

Accueil d'une stagiaire dans le cadre du travail d'intérêt général et en partenariat avec le SPIP. C'est une des premières actions, avec des ateliers de prévention proposés aux jeunes, portées dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) signé par la CCIRB.



Plan Alimentaire territorial

Le projet alimentaire territorial (PAT) a pour ambition de fédérer les différents acteurs du territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.

Porté depuis 2020, il s'appuie sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet par la réalisation d'actions concrètes telles que la création de l'épicerie sociale et éducative, des ateliers enfants, l'accompagnement des familles sur alimentation et leur gestion budgétaire, la formation des agents du SAAD par une nutritionniste et la régie maraîchère. Il a aussi permis de financer l'étude du projet de cuisine centrale et le déploiement d'un projet nutrition santé auprès des scolaires autour du petit déjeuner et la lecture des « étiquettes » produits.

La labellisation de niveau 2, obtenue en 2024, couvre le financement à 50% du salaire de l'agent de l'épicerie solidaire jusqu'en 2026 et engage le CIAS à déployer des liens avec les autres PAT portés au niveau régional.

Financement : 69 174€ de la DRAAF pour le projet de 3 ans

Le CIAS lauréat AAP CDC Erasmus

Le CIAS est lauréat de l'AMI Mobilité Erasmus + de la Collectivité de Corse portant sur l'Alimentation. La mobilité internationale et la coopération européenne par l'échange de bonnes pratiques sont des atouts majeurs pour répondre aux nombreux défis auxquels la Corse est confrontée. L'Action Clé 1 du Programme offre des opportunités de mobilité à des fins d'apprentissage. Plus précisément, l'accréditation permet d'effectuer des mobilités pour échanger des bonnes pratiques, dispenser des formations et recevoir des formations.

Par la diversité des acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, financeurs), des problématiques et des enjeux qu'elle brasse, la démocratie alimentaire constitue un cadre de réflexion posant la question de la lutte contre les inégalités d'accès à une alimentation saine et durable pour tous et donc de justice sociale autour de :

- L'accessibilité et la reconnaissance du droit à l'alimentation pour tous,
- La prise en compte des conditions de production (circuits courts, circuits longs, agriculture conventionnelle, bio etc.) et de leur impact environnemental et social,
- L'accès à l'information et à l'éducation sur les systèmes alimentaires durables.

La mobilité est programmée sur janvier 2026 en Catalogne.



Analyse des Besoins sociaux (ABS)

Déploiement des actions retenues en 2024 et base de travail à l'élaboration du programme de la charte des solidarités et des familles en collaboration avec la MSA et les partenaires institutionnels.

Contrat Local de santé (CLS)

En s'inscrivant dans les orientations de la stratégie nationale de santé et celles du Projet Régional de Santé (PRS2), le CLS tend à renforcer la qualité de la mise en œuvre politique de santé au niveau local, tout en favorisant une meilleure coordination des politiques publiques.

En s'appuyant sur les dynamiques locales mais aussi sur les besoins identifiés et leviers existants, le CLS permet de proposer des réponses de proximité, au plus près des territoires, à l'écoute des partenaires et des élus locaux. C'est sur ces principes que les membres des instances de gouvernance soit l'ARS, la Collectivité de Corse, la CPAM, la MSA et le CIAS de la CCIRB, ont pu fixer 4 axes de déploiement pour les 4 années à venir et valider leurs engagements réciproques lors de la signature le 14 février 2024.

Les orientations retenues seront déployées jusqu'en 2028. Elles se décomposent ainsi :

**ACCOMPAGNEMENT / PRISE EN CHARGE DES POPULATIONS
VULNERABLES**
Accompagner et soutenir les aidants familiaux
Favoriser la société inclusive pour la PA/PH
Transformation de l'offre d'accompagnement au sein de l'EHPAD l'Age d'or

BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES
la prise en charge des jeunes en souffrance psychique
Sensibiliser sur les conduites à risque
Développer le pouvoir d'agir des enfants et adolescents

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ
Promouvoir une alimentation favorable à la santé
Promouvoir le sport santé
Favoriser l'accès aux dépistages précoces

OFFRE DE SANTÉ
Réduire l'impact de la désertification médicale du territoire



Semaine de la santé mentale (SISM)

Depuis 1990, les Semaines d'information sur la santé mentale constituent un moment privilégié pour mener à bien des actions de promotion de la santé mentale. Ces deux semaines sont l'occasion de construire des projets en partenariat pour parler de santé mentale avec l'ensemble de la population et faire évoluer les regards sur ce sujet.

Elle est portée depuis 2020 sur le territoire intercommunal et s'est déroulée le 8 octobre 2025 sur L'île-Rousse sur le thème "Pour notre santé mentale, réparons le lien social » avec au programme :

- Ateliers de prévention au sein du collège et balade intergénérationnelle en matinée
- Forum des associations et structures locales et ateliers e.sport l'après-midi
- Théâtre forum et atelier de création artistique
- Buffet- concert d'un groupe de jeunes suivis par Leia.

L'évènement a regroupé 10 exposants et accueilli 90 visiteurs.

Financement : participation de 200€ de Promotion santé Corse

Déploiement d'un service dédié aux aidants

- Maintien de l'espace de permanence au sein du centre socio culturel
- Poursuite de la diffusion du questionnaire aidants à destination de la population
- Prêt de salle à l'association Cap solidaire et Gem pour la mise en œuvre de leurs ateliers
- Elaboration et mise en œuvre des supports d'intervention au sein des villages
- Renforcement des partenariats locaux
- Organisation, avec Cap Solidaire, d'une soirée de théâtre Forum à destination du grand public



Contrat local violences sexistes et sexuelles (CLVSS)

Constitué suite au grenelle sur la lutte contre les violences conjugales, le CLVSS a pour but d'améliorer la coordination des acteurs locaux, de développer la prévention et le repérage précoce des victimes de violences sexistes et sexuelles, de proposer des formations et une communication sur les dispositifs d'aide, de renforcer la prise en charge des victimes et de mesurer l'impact des actions menées.

Le CIAS en est le coordinateur pour la Balagne depuis 2019.

Les actions en 2025 :

- Accompagnement de 5 nouvelles victimes de violence qui ont pu être accueillies, informées et orientées
- Poursuite des travaux engagés sur la prévention de l'exploitation sexuelle et à lutte contre le système prostitutionnel impulsés par la Déléguée à l'Egalité hommes-femmes. Ceux-ci ont donné naissance à un outil de repérage et de questionnement des publics accueillis.
- Participation à la commission départementale de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et signature du Protocole départemental de lutte contre les violences intrafamiliales déployé sur le territoire de la Haute Corse de 2025 à 2027
- Collaboration au CLAV " exploitation sexuelle des mineurs"
- Organisation de la journée du 25 novembre, en partenariat avec les associations Entraide e Sintinella et C3S. Théâtre forum en après-midi puis projection en soirée du documentaire de Julie Perreard Tu n'es pas seule suivie d'une table ronde.
- Intégration de la formation sur le psycho-traumatisme dédiée aux professionnels du réseau violences faites aux femmes et proposée par la DDFE



Accueil du festival Cine Donne

Organisé par la Communauté d'Agglomération de Bastia, Cine Donne vise à promouvoir le cinéma au féminin et à sensibiliser le public aux questions d'égalité et de lutte contre les discriminations envers les femmes.

Le CIAS en renouvelant son partenariat avec la CAB, a ainsi pu proposer 2 projections suivies de tables rondes au cinéma Le Fogata à L'île-Rousse :

- Diamant Brut, réalisé par Agathe Riedinger à destination des collégiens et jeunes suivis par Leia et la mission locale ;
- Gloria, réalisé par Margherita Vicario à destination du grand public.

Centre de collecte DASRI

Poursuite de la proposition de l'offre de collecte des déchets infectieux aux professionnels de santé sur le PAS de Lozari avec une diminution des tarifs pour une plus grande attractivité et une meilleure incitation des professionnels de santé à traiter leurs déchets professionnels.

Le centre socio-culturel « la fabrique citoyenne »

Affirme son engagement sur le territoire intercommunal

En développant une programmation riche et évolutive, pensée en fonction des besoins du territoire et en s'inscrivant dans des dispositifs d'appels à projets, la fabrique citoyenne agit comme un levier de cohésion sociale et de diversité intergénérationnelle et interculturelle. Elle contribue ainsi à renforcer le lien social et le vivre ensemble dans le respect des orientations de son projet social validé par la CAF de Haute Corse pour la période de 2024 à 2027. Véritable espace de rencontre, d'expression et de solidarité, le centre socioculturel la Fabrique Citoyenne est au service du territoire et de ses habitants pour redonner goût et sens à « faire lien ensemble ».

RASSEMBLER (créer à travers le sport un environnement inclusif et bienveillant pour les jeunes/ permettre aux jeunes de se construire en tant qu'individu à travers le sport/sensibiliser les jeunes à prendre soin de leur santé).

DÉCOMPLEXER (favoriser l'accès à la culture pour tous/développer l'offre de pratiques artistiques de qualité dans le domaine des arts plastiques).

INTENSIFIER (identifier les problématiques et les besoins des familles/amplifier la communication en direction des familles/renforcer le dispositif REAAP).

FAIRE SOCIÉTÉ (nourrir le vivre ensemble/intégrer les personnes isolées socialement/lutter contre la marchandisation du lien social).

Nous construisons l'animation collective famille : avec des actions inventives qui changent la vie des familles embrassant tous les domaines de l'éducation des enfants au bien-être des parents. La fabrique citoyenne espace de rencontre, d'expression et de solidarité au service des habitants et du territoire.

Financement : 110 296 € de la CAF, 29 150€ de la CDC, 10 000€ de la CARSAT, 3 600 € de la MSA.

Composition du service

1 directrice
1 référente famille
1 chargé d'accueil

Chiffres clés

Adhérents 220

usagers : 689



Enfance

Soutenir l'épanouissement de l'enfant

Un accueil collectif de mineurs de 3/10 ans (les mercredis, toutes les vacances scolaires sauf Noël et pour des activités périscolaires ...) pour :

- Permettre aux enfants de découvrir les richesses de leur territoire en les rendant curieux et en renforçant leurs acquis sur la préservation de l'environnement et sur l'écologie. Rendre ainsi les enfants plus enclins à protéger et à valoriser ce territoire.
- Offrir aux enfants un cadre de loisirs qui n'est ni l'école ni la structure familiale. Assurer la sécurité affective des enfants. Prendre en compte leurs choix, attentes et besoins, tout en favorisant l'éveil, l'apprentissage de la solidarité et du vivre ensemble.
- Offrir aux enfants en situation de handicap de faire partie intégrante de l'ACM, améliorer leur autonomie et leurs qualités relationnelles dans un espace de loisirs qui favorise leur épanouissement.
- Établir un travail sur l'éducation à l'image/les arts visuels que nous voulons baser sur l'échange, la confrontation d'idées, l'organisation.

Composition du service

10 agents d'animation
1 contrat d'apprentissage
6 contrats d'engagement éducatif

Financement

60 000 € en extra scolaire
et 74 000 € en périscolaire de la CAF

Actions 2025

Visite de la régie maraîchère et rencontre avec les agents du service

Animations nature encadrées par M. Montecatini, Service VEEDD/DMN de la Collectivité de Corse
Atelier Yoga et relaxation / Projet d'animation autour de la nutrition et de l'éducation au goût / Opération « P'tit Dej de l'ACM »

Activités lecture de contes en partenariat avec la Bibliothèque Pour Tous et l'association Arte Libri
Création de spectacle original de marionnettes / Fabrication de caisse à savon « PUSH CAR » et compétition inter ACM

Activités Paddle et Piscine à Monticello / Parc aquatique Algajola / Participation de l'ACM à tous les festivals culturels de l'intercommunalité

Chasse aux œufs de Pâques dans le parc de l'EHPAD de l'Age d'or à L'île-Rousse / Activité décoration du jardin partagé à Jean Simi / Visites des villages du territoire

Activités autour de la connaissance de l'environnement littoral de Balagne avec l'association I Sbulecca Mare

Sorties neige à la station d'Asco : Découverte de la neige et du milieu montagnard, luges

Visite de la résidence Autonomie à Santa Reparata

Chiffres clés

Pendant les vacances

120 enfants de 3 à 5 ans accueillis

130 enfants de 6 à 10 ans accueillis

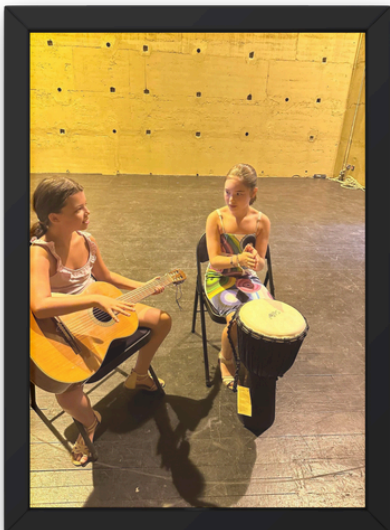
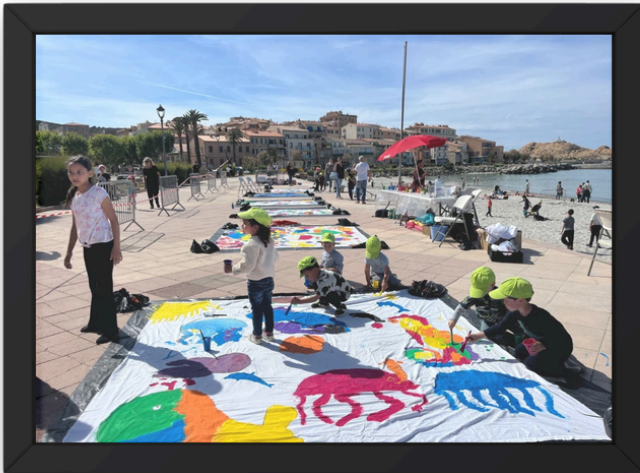
Période scolaire

371 enfants accueillis dans les garderies matin, midi, soir

88 enfants accueillis le mercredi

Projets 2026

- Poursuite des temps d'accueil périscolaires à l'école de Monticello dans le cadre d'une mise à disposition d'agents de l'ACM par convention avec la commune.
- Séjour d'une semaine hors de l'intercommunalité pour les 8/10 ans
- Finalisation de l'opération Inseme si Po !! (Inter ACM Haute-Corse autour de l'inclusion) avec rencontre sportive au complexe sportif de Borgo (hiver 2026)
- Fête de l'été de la fabrique citoyenne avec intégration des enfants des familles des ACM
- Intégration ACM à l'évènement journée mondiale de la nature portée par le service des ambassadrices du tri de la CCIRB
- Mise en place de projets autour du cirque, des sciences, de la nutrition, du gaspillage alimentaire (en lien avec le PAT porté par l'intercommunalité) intégrés dans une demande de financement FPT/ CAF
- Dossiers de financement CAF/MSA, pour aide financière pour l'organisation de mini séjours.
- Ateliers intergénérationnels au sein de la nouvelle résidence autonomie de Santa Reparata en alternance avec l'EHPAD « Age d'Or ».
- Projet d'animation annuel autour de la gestion des ressources (eau / énergie / gaspillage alimentaire)
- Mise en place de journées inter ACM



Jeunesse

Des jeunes qui prennent confiance et révèlent leur potentiel

Un accueil collectif de mineurs 11/17 ans

« **l'Accolta giuvintù** » vise à offrir un équilibre entre divertissements et apprentissages, en accompagnant les jeunes dans leur développement personnel, social et citoyen, tout en favorisant la cohésion et le vivre-ensemble :

- Loisirs et détente : moments de convivialité et jeux adaptés à tous, pour favoriser les échanges et la socialisation.
- Activités sportives : pratiques physiques variées pour développer la motricité, l'esprit d'équipe et le goût de l'effort.
- Arts et culture : ateliers créatifs, artistiques et culturels pour encourager l'expression personnelle et la curiosité.
- Prévention et sensibilisation : actions spécifiques sur les conduites à risque, la santé, le respect et la citoyenneté, afin de donner aux jeunes les outils pour faire des choix éclairés et responsables

Composition du service

2 agents d'animation

Financement

51 937€ par an de la CAF

Actions 2025

Activités sportives et de plein air

Activités telles que handball, football, basketball, hockey en salle, escalade, padel
Ateliers sport et nutrition

Loisirs et activités surprises

Batailles de nerf, batailles de ballon, Among Us géant, jeux vidéo, jeux de société, défis scientifiques, baby-foot

Culture, arts et patrimoine

Sorties patrimoine, découverte de la peinture végétale, ateliers création et expression, création d'un jeu de plateau par les jeunes. Participation au Festivoce

Actions de sensibilisation et prévention

World Café « L'adolescent et son téléphone portable : l'inséparable duo », co-financé par la CAF via le dispositif PS Jeunes et par la MSA
Ateliers de prévention sur les thèmes : "comment se faire des amis et les garder", sur la nutrition et sur le harcèlement avec la gendarmerie spécialisée de Bastia.

Ateliers Intergénérationnels

Ateliers de sport intergénérationnels

Chiffres clés

50 jeunes
accueillis

Projets et perspectives 2026

Réalisation d'un clip promotionnel de l'Accolta Giuvintù dans le cadre d'un appel à projet de la CDC.

Grâce au financement de la CAF de Haute-Corse, à travers un dossier de fonds public et territoire, acquisition d'un nombre important de matériels sportifs, enrichissant nos activités et permettant ainsi une pratique des activités sportives adaptée à tous sur le long terme.

Un séjour ados dans le cadre du dispositif « Colos apprenantes », co-financé par la SDJES, prévu pour l'été 2025, reporté à l'été 2026 en raison des intempéries de cet été, reste un projet phare pour l'année.

Lancement du projet « Idées Jeunes », financé par la CAF et la SDJES. Ce projet permet aux jeunes de découvrir de nouvelles pratiques sportives, telles que boxe, judo, tai-chi, qi gong, MMA, VTT et équi-coaching, offrant une approche innovante et motivante pour développer leurs compétences physiques et leur confiance en eux.

Un dossier "coup de pouce" auprès de la MSA dont l'objectif est de prévenir les conduites à risque liées à l'usage de l'alcool et des stupéfiants chez les 11/14 ans en renforçant leurs connaissances, leurs compétences psychosociales et leur capacité à faire des choix responsables.

Un nouvel accueil périscolaire le mercredi après-midi, en accès libre, mis en place pour offrir aux jeunes un espace de loisirs et d'activités dans un cadre sécurisé.

Appel à projet auprès de la MSA sur le thème Gamer d'hier et d'aujourd'hui, où quand les générations jouent ensemble jeux vidéo vs jeu de société

Préfiguration d'une charte famille MSA/CIAS, ayant pour mission commune de répondre aux besoins identifiés de la jeunesse du territoire. Un processus structuré en étapes clés sur 3 ans avec comme ambition partagée pour la jeunesse de l'intercommunalité de structurer et coordonner une stratégie territoriale d'intervention afin d'établir un parcours d'accompagnement cohérent pour chaque jeune du territoire.

Mise en place d'un partenariat avec L'UNICEF en lien avec la CCIRB Label « Territoires Ami des enfants »

Fusion des services Accolta Giuvintù et Spaziu Ghjuventù

Ces réalisations illustrent l'engagement de l'Accolta à offrir un accueil de qualité, favorisant l'épanouissement, la créativité, la découverte, le lien social et la citoyenneté des jeunes sur l'ensemble du territoire.

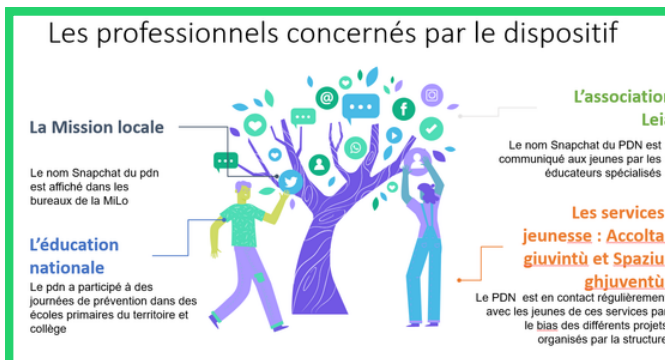
- Un dispositif promeneur du net pour :

- Développer et maintenir le lien social,
- Écouter et informer les jeunes des dispositifs les concernant,
- Conseiller et guider les jeunes dans leurs démarches sur le net,
- Assurer un rôle de veille éducative et de prévention,
- Rompre l'isolement sur les territoires ruraux,
- Créer et renforcer le lien entre professionnels,
- Veille quotidienne sur les réseaux (Facebook/ Snapchat).

Financement : 3750€ de la CAF
Composition du dispositif : 2 PDN

Actions 2025

- Renouvellement des Ateliers de prévention sur les dangers des réseaux sociaux auprès des jeunes de l'accolta giuventù.
- Renouvellement des Ateliers de sport intergénérationnels afin d'aborder le sujet de l'utilisation des réseaux sociaux chez les ados et les personnes âgées.
- Veille quotidienne sur les réseaux.
- Animation d'un World Café au cours duquel les adolescents ont donné leurs points de vue sur l'utilisation de leur téléphone portable. Le thème portait, en effet, sur "l'ado et son portable l'inséparable duo" la trentaine de participants a tourné autour de 4 tables thématiques pour aborder ce sujet
- Journée de sensibilisation/formation des ambassadeurs du harcèlement du collège de l'Île-Rousse dans le cadre du « Safer internet day » avec l'association EMAHO.
- Ateliers de prévention « La bonne utilisation des réseaux sociaux » auprès des jeunes de l'Accolta giuventù avec l'association EMAHO. (Accélérateur d'inclusion numérique et d'innovation)



Projets 2026

Poursuite de la veille sur les réseaux.

Renouvellement des Ateliers de prévention « Bonne utilisation des réseaux sociaux » auprès des jeunes de l'Accolta giuventù avec l'association EMAHO.

Renouvellement d'une Journée de sensibilisation/formation des ambassadeurs du harcèlement du collège de L'Île-Rousse dans le cadre du « Safer internet day » avec l'association EMAHO. (Accélérateur d'inclusion numérique et d'innovation)

- **Un espace Information Jeunesse 11/30 ans « Spaziu Infurmazione Ghjuventù »** Écoute, orientation, information jeunes : permanences les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 17h00 durant les vacances scolaires.

Actions 2025

- Projet Fresque
- Un tableau regroupant le choix du logo actuel voté par le CA du CIAS

Projet 2026

- Fléchage et visuel extérieur
- Mise à disposition de 2 ordinateurs portables destinés aux jeunes du Spaziu Ghjuventù et de l'Accolta (accès avec restriction de l'usage d'internet)
- Fusion des services Accolta Giuventù et Spaziu Ghjuventù

Chiffres clés

20 jeunes ont fréquenté le spaziu infurmazione ghjuventù



Parentalité/Famille

Renforcer le lien parent-enfant

Dans un centre socio-culturel, l'importance de la participation active des familles dans les politiques publiques de soutien à la parentalité se manifeste par l'engagement direct des parents dans les initiatives proposées. En tant que lieu de proximité, nous avons un rôle essentiel à jouer dans l'accompagnement des familles et la création d'un environnement où elles peuvent non seulement bénéficier de dispositifs de soutien, mais aussi être des acteurs actifs dans leur mise en œuvre. La parentalité étant vécue de manière unique selon les familles, il est crucial de co-construire des solutions adaptées avec elles, en prenant en compte leurs expériences, leurs besoins spécifiques et leurs attentes.

Actions 2025

Ateliers parents/enfants et répit parental : "le duo gagnant" toujours en cours.

Ce duo répond à une double logique :

Renforcer les relations familiales à travers des moments de complicités et d'éducation partagée
Prévenir l'épuisement parental en apportant des solutions de répit adaptées aux besoins et envies des parents

Objectifs de cette action :

- Renforcer les liens familiaux et favoriser la complicité à travers des activités communes.
- Offrir aux parents et aux enfants des moments de partage dans un cadre ludique et éducatif.
- Engager les parents dans une réflexion sur leurs pratiques éducatives tout en valorisant leur rôle.

Principes de cette action :

Pour les ateliers répit parental :

Proposer des activités où les parents peuvent se relaxer, échanger avec un professionnel, s'accorder du temps pour soi.

Offrir des solutions concrètes pour éviter l'épuisement parental à travers des moments de répits.

Adopter une approche innovante pour répondre aux besoins de répit des parents, en complément des interventions existantes (cafés parents, groupes d'entraide).

Pour les ateliers parents - enfants :

Mettre en avant des moments de complicité qui permettent d'améliorer la communication et la relation parent - enfant.

Pour les ateliers enfants :

Offrir aux enfants un espace de socialisation tout en les accompagnant dans leur développement par des activités pédagogiques et créatives dans un cadre ludique et éducatif.



Chiffres clés

23 parents

28 enfants
participants

Projet 2026

Renouvellement du projet parentalité "le duo gagnant" en 2026

Séniors

Valoriser la place des seniors dans la vie locale

Dispositif Bien vieillir/mission vieillissement.

Pour développer sa mission vieillissement, la Fabrique Citoyenne s'est appuyée sur le projet de la collectivité de Corse « Inveghjà bè in Corsica » financé par la Commission des Financiers et la CARSAT, dans le cadre de la convention entre la CNAV et la Fédération des Centres Sociaux de France.

Les personnes retraitées constituent une part très importante de la population du territoire, les axes posés par le centre social pour les années 2024/27 les concernent de fait : il s'agit en particulier des axes FAIRE SOCIÉTÉ (avec ses objectifs généraux : nourrir le vivre ensemble, intégrer les personnes isolées socialement, lutter contre la marchandisation du lien social) et DÉCOMPLEXER (avec les objectifs généraux : favoriser l'accès à la culture pour tous, développer l'offre de pratiques artistiques de qualité, développer des actions en lien avec le patrimoine). La mission vieillissement étant profondément ancrée dans le fonctionnement de la Fabrique Citoyenne, ses objectifs et ses actions s'articulent à ceux du centre social dans sa globalité avec une importance particulière accordée au bien-être des seniors et à leur implication dans la communauté.

Actions 2025

« Bien vieillir en Corse » CDC / «mission vieillissement» CARSAT

Suivant les disciplines : ateliers/événements/rencontres se déroulent sur les communes de Lama, L'Île-Rousse, Santa Reparata, Pietralba, Belgodère, Urtaca, Speloncato, Occhiatana) :

- Atelier avec "Sauvages et gourmandes"
- Cafés dans nos villages
- Ateliers loisirs créatifs par roulement dans différents villages de l'intercommunalité
- Gym douce
- Pilates Yoga du rire
- Yoga
- Yoga sur chaise
- Réflexologie
- Art thérapie
- Bols tibétains
- Ateliers intergénérationnels avec l'ACM 11-17 ans
- Ateliers jardin / conférences
- Ateliers mémoire avec l'association CPTS de Balagne
- Qi gong

Financement

29 146€ de la Collectivité de Corse

Actions 2025

- Renouvellement du dossier « Bien vieillir en Corse » "Inveghja be in Corsica" de la CDC
- Renouvellement de la mission vieillissement auprès de la CARSAT.
- Yoga/ yoga du rire / yoga sur chaise / aquagym / gym douce/ qi gong / bols tibétain / réflexologie/ Sauvages et gourmandes / e-sport / danse méditative / ateliers cuisine/ ateliers loisirs créatifs / Pilates dans les villages / café dans nos villages/ ateliers intergénérationnels/ sorties culturelles et patrimoniales/ art thérapie / ateliers mémoire avec la CPTS
- Poursuite des échanges avec les CCAS/CIAS de Balagne ou d'autres structures œuvrant pour l'épanouissement de nos aînés.
- Organisation de la Semaine Bleue (journée nationale des seniors).
- Ateliers/rencontres/animation/sorties avec les résidents de la résidence autonomie.



Les dispositifs mis en place dans le cadre de la prévention du vieillissement s'inscrivent dans une démarche de prévention globale favorisant l'activité physique adaptée, la stimulation cognitive et le lien social. Ils permettent aux participants de rester actifs, de préserver leur bien-être et de rompre l'isolement en encourageant une participation régulière et volontaire dans un cadre bienveillant et convivial.



L'année 2025 a confirmé le rôle central du centre socioculturel La Fabrique Citoyenne comme acteur incontournable de la cohésion sociale et du vivre ensemble sur le territoire intercommunal. A travers la diversité et la complémentarité de ses actions en direction de l'enfance, de la jeunesse, des familles, des seniors et de l'ensemble des habitants, le centre socio culturel a su répondre de manière concrète et adaptée aux besoins repérés, tout en restant fidèle aux orientations de son projet social 2024–2027.

La richesse des projets menés, la progression de certains indicateurs de fréquentation, la mobilisation des partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que l'implication croissante des usagers témoignent du dynamisme de la Fabrique Citoyenne et de sa capacité à innover, à fédérer et à créer du lien. Les actions intergénérationnelles, les démarches inclusives, l'accompagnement à la parentalité, la prévention auprès des jeunes et la lutte contre l'isolement des seniors illustrent pleinement l'ambition portée par les quatre axes structurants : Rassembler, Décomplexer, Intensifier et Faire société.

Les perspectives 2026, déjà engagées, traduisent une volonté affirmée de consolider les actions existantes, de renforcer les partenariats et de poursuivre une démarche de co-construction avec les habitants.



A BALANINA

Une mobilité publique au service du territoire et de ses habitants

Le réseau de bus qui dessert quotidiennement les communes de la Balagne sur le territoire intercommunal est complété par des services hebdomadaires. Il facilite l'accès aux services essentiels (emploi, éducation, santé, commerce, loisirs) et est intégralement gratuit depuis sa mise en service.

Les 11 lignes couvrent la majorité des communes de la CCIRB.

Composition du réseau

5 lignes régulières (55 arrêts) :

- Ligne 1 : Lozari ↔ Zone artisanale de Corbara (A/R)
- Ligne 2 : L'Île-Rousse ↔ Monticellu (A/R)
- Ligne 3 : L'Île-Rousse ↔ Santa-Reparata (A/R)
- Ligne 4 : L'Île-Rousse ↔ Corbara (A/R) – Arrêt Pigna à la demande en basse saison
- Ligne 11 : Boucle intramuros de L'Île-Rousse

6 lignes virtuelles à la demande TAD (38 arrêts) :

- Ligne 5 : L'Île-Rousse ↔ Speloncatu (via Ville Di Parasu)
- Ligne 6 : L'Île-Rousse ↔ Costa (via Palasca, Belgodere, Occhiatana)
- Ligne 7 : L'Île-Rousse ↔ Muro (via Felicetu, Nessa)
- Ligne 8 : L'Île-Rousse ↔ Urtaca (via Pietralba, Lama)
- Ligne 9 : L'Île-Rousse ↔ Ghjunsani (via Palasca, Belgodère, Occhiatana)
- Ligne 10 : L'Île-Rousse ↔ Novella (A/R)

Les réservations pour les lignes et les arrêts à la demande se font par téléphone, au moins la veille du trajet.

Ce service cible :

- Les actifs et la population locale :

Cette catégorie est considérée comme prioritaire pour le réseau régulier périurbain. L'objectif est de leur offrir la possibilité de se déplacer vers le centre urbain de L'Île-Rousse et à l'intérieur de celui-ci sans avoir recours à leur propre véhicule. Cela permet de décongestionner le centre-ville et, à terme, de libérer des places de stationnement.

- Les seniors et les personnes isolées dans les villages :

Il s'agit de rompre l'isolement des personnes âgées et des habitants non motorisés vivant dans les villages. Ce nouveau service doit leur permettre de se déplacer plus facilement et de manière autonome vers le pôle urbain, où se concentrent tous les services.

- La population touristique :

Il s'agit de proposer un service qui permettrait de diminuer drastiquement le recours à la voiture et pourrait résoudre également les problèmes liés au stationnement.

La flotte se compose d'un bus de 23 places pour les zones urbaines, d'un car de 23 places pour les zones rurales et de cinq vans de 9 places (dont un adapté aux personnes à mobilité réduite, PMR).

Composition du service

- 1 directeur
- 1 agent comptable (Mise à disposition à 10%)
- 3 chauffeurs permis D.
- 2 chauffeurs permis B (dont 1 à mi-temps).

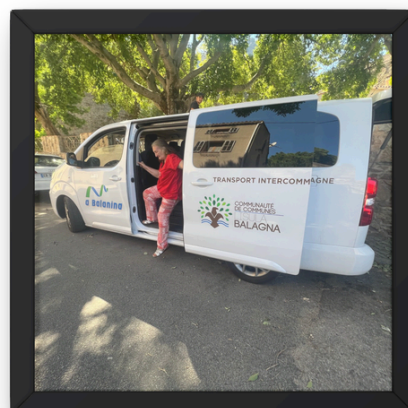


Chiffres clés



Lignes	2025	2024	Diff. n-1
Ligne 1	25 251	22 155	+14%
Lignes 2-4, 11	15 053	14 237	+6%
TAD - Villages	2 823	3 412	-17%
Samedi	1 517	1 460	+4%
TOTAL	44 644	41 264	+8%

152 032 kilomètres ont été parcourus



**Retrouvez toutes les infos sur
lisula-balagna.fr**





COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

LISULA
BALAGNA

